Retro Classic News

19 MEI MAI 2013

NATIONALE MEETING NATIONAL

OLDTIMERS - CIRCUIT ZOLDER

25 JAAR / ANS BFOV-FBVA

50 JAAR / ANS CIRCUIT ZOLDER

INFO: Tel: 0495.39.98.12 • Fax: 016.53.78.20 • email:sec@bfov-fbva.be • http://www.bfov.be • http://www.fbva.be
VU • ER: Peeter Henning • BFOV-FBVA • Wetstraat 44 Rue de la Loi • 1040 Brussel/Bruxelles

N° 27 - 12/2012-01/2013

36E ANTWERP CLASSIC SALON

PORSCHE 911
50 YEARS
FASCINATION
RACING HISTORY

VR 1 - ZA 2 - ZO 3
MAART 2013

(VR: 14U-20U, ZA & ZO: 9U-18U)

antwerp expo

SIHA
AUSSTELLUNGEN PROMOTION GMBH

CONTENU

Colophone et Préface 1
Nouveau statut ancêtre 2
Protection du futur 4
FBVA Rally Pass 6
Musées 7
Général
Sans Roues? 8
Journée patrimoine 2012 8
Italian Classic Car Meeting 9
Motocyclettes 10
Pneus 12
Bio carburant 15
Cours Touring 19
Les assurances Info 21
Ancêtres bienvenus 23
FIVA Mise à jour législation UE 24
Events 27
Historic Rally News 32
Classement Challenge 34
Calendrier 35
Petites annonces 36

RETRO CLASSIC NEWS EST UNE PUBLICATION
DE LA FÉDÉRATION BELGE
DES VÉHICULES ANCIENS asbl
FBVA asbl
RUE DE LA LOI 44 • 1040 BRUXELLES
T. 0495 38 98 12 • F.016 53 78 20
ÉMAIL: SEC@BFOV-FBVA.BE
SITE INTERNET : WWW.FBVA.BE

COMPTE EN BANQUE FBVA
BNP PARIBAS FORTIS
IBAN : BE83 0012 6534 7115
BIC GEBABEBB

PREFACE

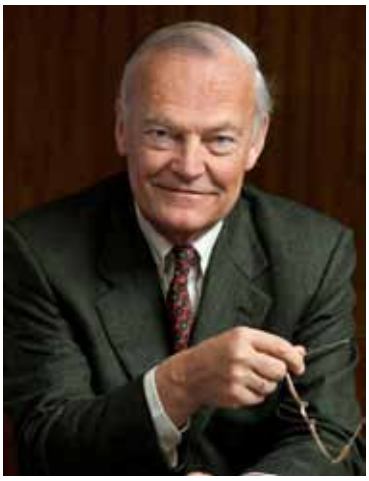

Chers amis,

Ces dernières 5 années ont été des véritables années charnières pour l'automobile et son industrie.

Aux USA d'abord avec le sauvetage in extremis du géant GM et de Chrysler, en Europe, aujourd'hui, la crise est profonde .
La dramatique fermeture de l'usine de Genk en est une conséquence qui nous touche de près.

Et pourtant en même temps le marché mondial grâce aux pays du BRIC n'a plus connu une croissance aussi forte depuis l'après guerre. Pour vous connaisseur de l'histoire automobile vous savez que ce sont de pareilles périodes qui ont amenées les plus grands changements aussi bien aux marques automobiles qu'a leurs produits.

J'ai la ferme conviction que demain l'Auto prouvera une fois de plus qu'elle reste ce produit essentielle pour notre bien-être et que son industrie trouvera les ressources nécessaires pour une fois de plus s'adapter au besoin de demain.

Souhaitons que notre vielle Europe et notre pays puisse continuer à montrer son leadership mondial en la matière.

Je vous souhaite une excellente année automobile 2013

Thierry van Kan
Vice-Président

p 4

Protégeons ensemble le futur de nos véhicules historiques

COLOPHONE

REGIE PUBLICITAIRE: ARNAUD FAMERÉE • TEL: 0495 501 323 • EMAIL : ARNAUD.FAMEREE@BFOV-FBVA.BE
REPORTAGES: TANGUY VERHOOSEL • TÉL.: 0478 232 580 • EMAIL : TANGUY.VERHOOSEL@BFOV-FBVA.BE
INFO GÉNÉRAL: commercial@bfov-fbva.be
ÉDITEUR RESPONSABLE :FBVA asbl
MISE EN PAGE: CTRL+ cv • **IMPRIMERIE :** IMPRIMERIE VAN DEN BRANDE • PULDERBOS

Le contenu de ce magazine ne peut être copié ni utilisé sans l'autorisation de l'éditeur responsable. L'éditeur responsable décline toute responsabilité au sujet du contenu des petites annonces.

Nouveau !

NOUVEAU STATUT ANCETRE

Encore un peu de patience svp ...

BRUXELLES - En date du 12.09.2012, le projet a été accepté par le CAIN au sein du SPF Mobilité et Transport, mais le moulin administratif est beaucoup plus lent qu'on ne le pensait. Nous voulons quand même vous rassurer que le nouveau statut ancêtre arrivera bientôt.

Au moment de l'impression de ce magazine, nous attendons encore l'avis des gouvernements des différentes régions et l'avis du Conseil d'Etat. S'il n'y a pas de remarques de la part de ces instances, nous pourrons passer à la publication au Moniteur Belge en vue d'une mise en vigueur de ce nouveau statut ancêtre.

Il est inutile de nous envoyer journellement des e-mails à ce sujet, nous vous tiendrons immédiatement au courant dès que nous connaîtrons la date de la publication et de mise en vigueur.

Voici quelques informations sur le nouveau statut ancêtre:

Quelles sont les modifications vis-à-vis du statut ancêtre actuel?

A) Âge du véhicule ancien

L'âge du véhicule ancien devient 25 ans pour toutes les catégories de véhicules, donc également pour les véhicules utilitaires et militaires qui actuellement doivent avoir 30 ans pour passer en ancêtre

B) Genre d'immatriculation

Vous aurez dans le futur toujours le choix entre une immatriculation normale ou une immatriculation ancêtre.
En tant qu'ancêtre, il y aura trois catégories différentes :

- Groupe A = véhicules immatriculés avec date de première mise en circulation avant le 15.06.1968
- Groupe B = véhicules immatriculés avec date de première mise en circulation après le 15.06.1968 et jusqu'à l'âge de 25 ans
- Groupe C = véhicules anciens spéciaux de plus de 25 ans - voir plus loin

C) Quelles différences entre les catégories A, B et C ?

Groupe A :
- contrôle technique selon l'annexe 15bis de l'AR.15.03.1968 à la demande d'immatriculation et ensuite dispense de contrôle technique

Groupe B :
- contrôle technique selon l'annexe 15bis de l'AR.15.03.1968 à la demande d'immatriculation et ensuite un contrôle technique périodique tous les trois ans selon l'annexe 15bis.

Groupe C :
- véhicules qui ne répondent pas aux exigences du contrôle technique selon l'annexe 15bis de l'AR.15.03.1968 à la demande d'immatriculation, mais qui répondent aux exigences actuellement en vigueur pour immatriculer un ancêtre (= statut actuel mais avec un usage bien limité). Ces véhicules seront immatriculés avec une plaque différente commençant par les lettres 'XO' .
.

D) Usage du véhicule ancien

Groupe A + B :

Ces véhicules ne peuvent être utilisés aux fins suivantes

- usage commercial et professionnel ;
- déplacements domicile-travail et domicile-école ;
- transports rémunérés et transports gratuits assimilés à des transports rémunérés de personnes ;
- usage comme machine ou outil ainsi que pour des missions d'intervention.

Définitions ajoutées dans l'AR 15.03.1968 pour préciser l'usage des ancêtres :

- usage commercial : toute utilisation visant un profit financier commercial ou personnel ;
- usage professionnel: toute utilisation en vue de l'exercice d'une activité professionnelle ou de l'exploitation d'une entreprise ;
- déplacements domicile-travail : les déplacements depuis et vers le lieu de travail ;
- déplacements domicile-école: les déplacements des étudiants depuis et vers un établissement scolaire.

Les ancêtres pourront donc circuler jour et nuit et ne devront pas nécessairement se rendre à une manifestation dûment autorisée. Fini les soucis avec les contrôle de police, sauf si vous utilisez l'ancêtre pour un usage commercial, professionnel, chemin domicile-travail ou en tant qu'étudiant sur le chemin domicile-école.

Groupe C :
Pour rappel : uniquement pour les véhicules qui ne répondent pas aux exigences du contrôle technique spécifié dans l'annexe 15bis de l'AR.15.03.1968.

Ceux-ci ne sont utilisés qu'exceptionnellement sur la voie publique, soit à l'occasion de manifestations « oldtimer » dûment autorisées, soit pour des essais en vue de ces manifestations, essais réalisés entre le lever du jour et la tombée de la nuit dans un rayon de 25 kms de l'endroit où le véhicule est stationné, soit pour se rendre et revenir de ces manifestations.

E) Usage du véhicule ancien - véhicules à chenilles

Voor voertuigen uitgerust met rupsbanden wordt het gebruik
Pour les véhicules à chenilles, l'usage est limité aux :

- manifestations d'ancêtres;
- essais réalisés dans un rayon de 3 kms du lieu d'entreposage du véhicule

f) Qu'est-ce que le contrôle technique va vérifier dans le futur ?

La FBVA, le SPF et le GOCA ont convenu de contrôler les véhicules selon l'annexe 15bis de l'AR 15.03.1968 spécialement rédigé pour nos ancêtres ainsi qu'une instruction du SPF qui explique en détail la façon de contrôler dans le futur. Nous n'allons pas rentrer en détail dans ce présent magazine vu que cela fera l'objet d'une édition spéciale.

Voici les points qui seront contrôlés :

1. identification véhicule : n° de châssis avec papiers présentés + plaque d'immatriculation si conforme ou pas (uniquement pour véhicule déjà immatriculé et lors d'un contrôle périodique pour Groupe B)
2. Système de freinage : contrôle visuel pour véhicules anciens Groupe A : état mécanique, pédales, conduites, fonctionnement, ...
3. Système de direction : état mécanique, fixation, état du volant, ...
4. Vue : état des vitres, présence rétroviseur(s), fonctionnement essuie-glace(s)
5. Système électrique : fonctionnement des feux présents (phares, clignoteurs, feux stop, ...), fixation batterie, vérification de sécurité des câbles électriques, ...
6. Essieux : état des essieux
7. Roues et pneus : fixation des roues, état des pneus
8. Suspension : contrôle visuel pour les véhicules anciens Groupe A : état des amortisseurs
9. Divers : état échappement, fuites de carburant, état carrosserie, état et fonctionnement des ceintures de sécurité (Groupe B), triangle de secours, klaxon, ...

g) Quid du poids tractable ?

A ce jour, il y a des opinions différentes sur le fait qu'un ancêtre (plaque O) peut ou ne peut pas tracter une remorque. Il existe effectivement une zone grise à ce niveau vu que, souvent, il n'y a pas de poids tractable attribué au véhicule ancien.
La FBVA a négocié cette problématique et dans le futur, dès que le nouveau statut ancêtre sera d'application, un poids tractable sera attribué à chaque ancêtre, ce qui permettra de tracter une remorque selon ce poids tractable.

Comment attribuer ce poids tractable :

- soit en se référant à un n° de PVA existant
- soit en se référant à la plaquette d'identification du véhicule
- soit en se référant à la documentation soumise au contrôle technique, comme un manuel d'entretien d'époque
- soit l'article 21 de l'AR.15.03.1968

h) Quand présenter le véhicule au contrôle technique?

Dès que le nouveau statut ancêtre sera d'application, tous les véhicules anciens profiteront immédiatement des avantages d'usage de ce nouveau statut ancêtre.

Groupe A :
Les véhicules actuellement immatriculés en plaque O et qui datent d'avant le 15.06.1968, continueront à rouler sans passage obligatoire au contrôle technique jusqu'à la demande d'une immatriculation au nom d'un nouveau propriétaire.

Groupe B :
Les véhicules actuellement immatriculés en plaque O et qui datent d'après le 15.06.1968, seront convoqués à se présenter à un contrôle technique périodique en vue de recevoir un certificat de visite valable pour 3 ans. Nous avons convenu avec le GOCA et le SPF de convoquer les propriétaires selon le planning suivant :

- véhicules anciens avec date de première mise en circulation du 15.06.1968 au 31.12.1974, seront convoqués la première année à partir de la mise en vigueur du nouveau statut ancêtre
- véhicules anciens avec date de première mise en circulation du 01.01.1975 au 31.12.1981, seront convoqués la deuxième année à partir de la mise en vigueur du nouveau statut ancêtre
- véhicules anciens avec date de première mise en circulation du 01.01.1982 jusqu'à l'âge de 25 ans, seront convoqués la troisième année à partir de la mise en vigueur du nouveau statut ancêtre

Vous pourrez bien entendu vous présenter spontanément à n'importe quel moment.

Il nous reste maintenant à attendre la publication au Moniteur Belge! Nous vous informerons immédiatement dès que nous en aurons connaissance.

PROTEGEONS ENSEMBLE LE FUTUR

DEMANDEZ UNE FICHE D'IDENTIFICATION POUR VOTRE VEHICULE ANCIEN

La FBVA lance à partir de janvier 2013 sa propre fiche d'identification que chaque amateur de véhicule ancien devra avoir pour son ancêtre.

La Fédération Belge des Véhicules Anciens asbl (FBVA) est une association reconnue qui se consacre à la préservation, la protection et la promotion des véhicules anciens, ainsi qu'à la culture qui leur est associée.

Les générations futures profiteront ainsi de ces éléments authentiques du patrimoine historique, grâce au maintien en bon état des véhicules anciens, des équipements concernés et des documents issus de la recherche et de brochures, ainsi qu'à l'élaboration des directives, de normes et d'instructions.

Les véhicules anciens doivent être utilisés de façon responsable; cela passe par la législation, l'adoption de certaines politiques, la mise en place d'actions spécifiques de soutien et de relations efficaces avec les autorités nationales et internationales.

La promotion de la culture des véhicules anciens se fera par la communication, l'organisation d'événements, de forums et de séminaires nationaux. La FBVA reconnaîtra officiellement les actions qui correspondent à son esprit et à ses idées, et leur apportera son soutien.

Pour quels véhicules la fiche d'identification est-elle d'application?

La fiche d'identification FBVA est valable pour toutes les catégories de véhicules anciens selon la législation en vigueur sur les ancêtres.

Validité de la fiche d'identification FBVA

La fiche d'identification de la FBVA est nominative et devra seulement être renouvelée en cas de changement de propriétaire ou en cas de modifications apportées au véhicule.

Fiche d'identification FBVA - données techniques

Format : A5 – Recto Verso

Spécifications :
N° d'identification de la fiche - Code barre du n° de châssis – Photo couleur du véhicule (vue 3/4) – identification du véhicule - sceau à sec logo FBVA

Livraison : Via courrier normal ou par recommandé dans une pochette FBVA

La FBVA défend les intérêts des amateurs de véhicules anciens auprès des autorités belges, fédérales, régionales et communales.

La FBVA protège le patrimoine industriel représenté par le véhicule ancien.

Pour pouvoir défendre les amateurs, il est d'une grande importance que la FBVA soit en possession des données exactes quant à l'existence et la spécificité du parc des véhicules, dits ancêtres.

A quoi la fiche d'identification FBVA sert-elle?

La fiche d'identification FBVA servira à :

- tracer correctement l'histoire du véhicule ancien,
- enregistrer le véhicule ancien 'à vie' dans une base de données qui sera gérée par la FBVA,
- enregistrer le véhicule ancien comme véhicule qui fait partie du patrimoine industriel,
- enregistrer à des fins administratives pour pouvoir répondre correctement aux autorités belges, fédérales, régionales et communales,
- aider les futurs propriétaires dans leurs démarches en cas de perte de documents,
- informer les futurs propriétaires sur les modifications éventuellement apportées aux véhicules anciens,
- préserver l'histoire du véhicule pour nos futures générations,
- participer à des rallyes organisés sous l'égide de la FBVA.

Prix de la fiche d'identification FBVA

Prix pour les demandeurs qui sont membres d'un club affilié à la FBVA : 50,00 EUR*

Prix pour les demandeurs qui ne sont pas membres d'un club affilié à la FBVA : 75,00 EUR*

Prix pour obtenir un duplicata : 20,00 EUR*

Prix pour obtenir un nouveau document au nom du même propriétaire reprenant des modifications : 20,00 EUR*

* Pour obtenir la fiche d'identification via courrier recommandé, augmenter le prix affiché de 10 EUR

Le paiement doit se faire au préalable sur le compte bancaire de la FBVA :

BNP Paribas Fortis
IBAN BE83 0012 6534 7115
BIC GEBABEBB

Comment obtenir la fiche d'identification FBVA?

Prenez contact avec le secrétariat de la FBVA en vue de recevoir le dossier à remplir:

- soit par courrier : FBVA asbl – BP 48 – 3130 Begijnendijk
- soit par téléphone : 0495 38 98 12
- soit par fax : 016 53 78 20
- soit par e-mail : sec@bfov-fbva.be
- voir site internet: www.fbva.be

FAQ - QUESTIONS ET REPONSES

Quid de la loi sur la protection de la vie privée?

L'asbl FBVA respecte la loi relative à la protection de la vie privée, conformément à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée concernant le traitement de données à caractère personnel.

Quid du passeport FIVA?

La Carte d'Identité FIVA, appelé 'passeport FIVA' n'est pas acceptée par les autorités belges vu qu'elle n'est rédigé qu'en français et en anglais. Elle continuera à exister pour les amateurs qui désirent participer à des rallyes et/ou événements sous l'égide de la FIVA. L'achat d'un passeport FIVA est plus coûteux que la fiche d'identification FBVA qui est vendue à moitié prix.

Quel avantage la fiche d'identification FBVA apportera-t-elle?

La fiche d'identification FBVA nous apportera une meilleure protection dans le futur en vue d'obtenir des dérogations comme par exemple l'accès à des zones à faibles émissions, différence de taxation, ... Il vaut mieux être préparé avec un système qui reconnaît la protection de nos chers ancêtres que devoir guérir.

De plus, nous créons une base de données avec l'enregistrement du véhicule 'à vie'. Cela nous permettra à long terme de :

- vous aider en cas de perte de documents
- vous informer, avant l'achat, sur les données d'un véhicule déjà connu auprès de la FBVA, notamment sur les modifications apportées, savoir s'il s'agit d'une réplique ou d'un véhicule d'origine, ...
- faire corriger les données auprès de la DIV où de nombreuses erreurs sont enregistrées sur les véhicules anciens
- faire reconnaître votre véhicule comme ancêtre protégé par la FBVA.

Est-ce qu'une vérification physique du véhicule sera nécessaire?

La demande se fait sur base d'une déclaration sur l'honneur et à partir de la réception de la demande, la FBVA vérifiera le contenu du dossier ainsi que les réponses fournies. Il est toutefois possible que la FBVA demande des explications ou informations supplémentaires et qu'elle demandera, en cas de doute ou d'informations manquantes, de vérifier physiquement le véhicule en question.

Autres questions?

N'hésitez pas à nous contacter :
sec@bfov-fbva.be - 0495 38 98 12

N'attendez pas demain! protegeons ensemble le futur! Demandez aujourd'hui une Fiche d'identification pour votre véhicule ancien!

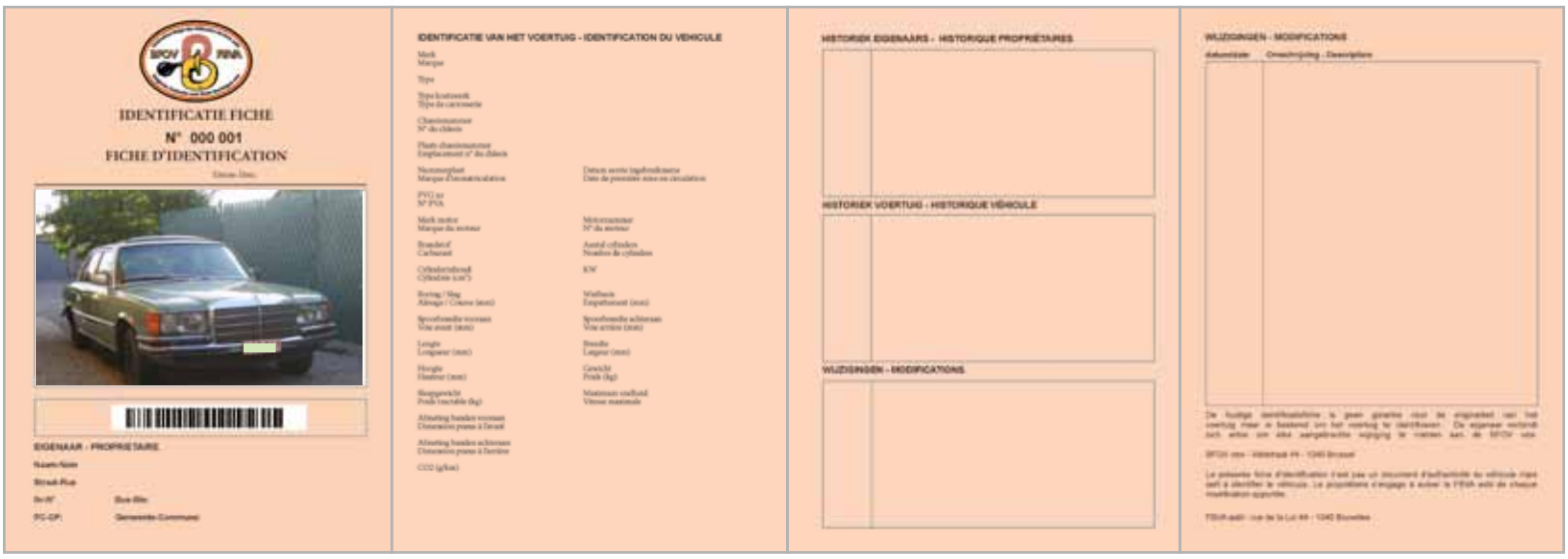

FBVA RALLY PASS

A partir de 2013, les pilotes et copilotes participant à un rallye sous l'égide de la FBVA, devront être titulaire et porteur d'un 'FBVA RALLY PASS'.

Être en possession de ce 'FBVA RALLY PASS' confirme que :

1. le pilote / copilote est couvert par une assurance obligatoire 'Risques Sportifs Automoteurs' en cas d'accidents corporels pouvant survenir aux assurés lors de leur participation à des rallyes de régularité et / ou rallyes d'orientation.
2. le pilote / copilote peut participer au rallye sous l'égide de la FBVA

NEWSLETTERS

Les pilotes et copilotes recevront régulièrement des newsletters de la FBVA annonçant :

- le prochain rallye sous l'égide de la FBVA
- les résultats du dernier rallye sous l'égide de la FBVA
- la mise à jour des challenges FBVA
- toute autre information/invitation utile dans le domaine des rallyes de régularité

Prix annuel du 'FBVA RALLY PASS' :

Le demandeur est membre d'un club affilié à la FBVA :
25,00 EUR
Le demandeur n'est pas membre d'un club affilié à la FBVA
35,00 EUR

COMMENT FAIRE LA DEMANDE?

- soit via le formulaire à télécharger de notre site internet
- soit via le formulaire à remplir via le site internet www.fbva.be - rubrique Rallyes Historiques - sous rubrique FBVA RALLY PASS
- soit via votre écurie/club qui sont en possession des formulaires à remplir.

COMMENT FAIRE LE PAIEMENT?

Le paiement doit se faire au préalable sur le compte bancaire de la FBVA :

BNP Paribas Fortis
IBAN BE83 0012 6534 7115
BIC GEBABEBB

Communication :
FBVA RALLY PASS + Nom et prénom du demandeur

Le FBVA RALLY PASS vous sera envoyé dès réception du paiement.
N'attendez pas la dernière minute mais faites déjà votre demande.

AUTOWORLD - La rénovation continue...

AUTOWORLD
BRUSSELS

Après avoir concrétisé la rénovation du premier étage en 2012, Autoworld se concentrera en 2013 sur le rez-de-chaussée. Le tapis rouge sera remplacé et rayonnera en bleu. Eric Janssen, le muséologue, continuera ses travaux en vue d'améliorer l'aperçu total du musée

Bien que des travaux de rénovation seront en cours, il n'y aura aucune gêne pour les visiteurs à l'une ou l'autre exposition temporaire.

A partir du 10 janvier 2013, l'histoire de la marque Lotus sera mise en évidence. Entre les 7 et 24 février, il n'y aura pas d'expositions temporaires de voitures, mais bien une exposition dédiée à l'histoire de publicité automobile.

Comme chaque année, les amateurs de la VW Coccinelle pourront à nouveau se rencontrer sur l'Esplanade le 10 février et participer à la Love Bugs Parade.

Du 1er mars au 30 avril, les amateurs de motos seront récompensés par une exposition de motos Suzuki, plus spécialement la collection de D. Moorkens.

Les amateurs de rallyes pourront visiter, pendant les vacances de Pâques, la Mezzanine qui sera transformée en exposition Mémorial Philip Verellen - Racing in the '80s & '90s
A partir du mois de mai, il y aura d'autres expositions à visiter. Nous n'oublierons certainement pas le 50ème anniversaire de Lamborghini et de la Porsche 911. Plus de détails à ce sujet dans notre prochaine édition.

NOUVEAUTÉS À AUTOWORLD EN 2013

- Smart quiz: nouveau et gratuit pour les visiteurs: quiz interactif pour les enfants et les adultes via Smartphone
- Nouvelle zone éducative dans le cadre du projet 'Un Avenir qui Roule'
- Photobooth interactif où les visiteurs peuvent diffuser les photos via les médias sociaux et faire imprimer contre paiement
- Quelques voitures seront ajoutées à la collection comme une BMW 2002 Turbo et une Porsche 928
- Nouveau tapis, we see it blue now!

Autoworld – Brussels s'offre un « BLUE BOULEVARD »

Communiqué de presse, Décembre 2012.

Le tapis rouge a vécu !
Pour entrer de plein pieds dans la nouvelle année, le musée Autoworld s'offre un « Blue Boulevard », un tapis d'un bleu magnétique qui met encore mieux en valeur sa collection exclusive de véhicules historiques.
Ce sont plus de 2500m² de tapis qui viennent d'être déroulés dans l'allée centrale et les allées latérales du rez-de-chaussée du musée.

Chaque mois, une expo temporaire

A l'extrémité de cette allée centrale, chaque mois, une mini-exposition attend les visiteurs.
La zone de ces expositions temporaires permet aux clubs et à la direction du musée, de mettre en lumière l'histoire d'une marque ou d'un modèle, d'un rallye, d'un événement automobile ou tout autre fait historique lié à l'automobile.

C'est ainsi qu'actuellement, et jusqu'au 6 janvier 2013, le trentenaire Lancia Club Belgio expose quelques modèles incontournables : Lambda 2e série (1924), Aprilia (1949), Appia Arila, Aurelia B20 4e série (1955), Fulvia Zagato, Flavia Coupé, Beta HPE et Delta Integrale "Martini".

Cette exposition sera suivie de Lotus Story (du 10 janvier au 3 février 2013), avant de céder la place aux coccinelles VW qui soutiendront la traditionnelle Love Bugs Parade de la Saint-Valentin (cette année organisée le dimanche 10 février).
Ainsi, d'exposition en exposition, le visiteur curieux et l'amateur de belles carrosseries découvrira toujours quelque chose de nouveau à Autoworld.

Et pour ceux qui souhaitent rester informés régulièrement, il y a :
- le site web www.autoworld.be en perpétuelle actualisation,
- la page facebook https://www.facebook.com/pages/Autoworld-Brussels/163151020434444?fref=ts
- et, prochainement, une newsletter super détaillée.

N'hésitez pas à les consulter, à les « liker » et à vous inscrire !

Informations pratiques :

Autoworld
Esplanade du Cinquantenaire – 1000 Bruxelles
Ouvert tous les jours – même le lundi – de 10h à 17h (18h samedi et dimanche)
Prix d'entrée :* 9€/adulte * 6€/senior & étudiant * 4,5€/enfant 6-13 ans * gratuit - de 6 ans

Infos : www.autoworld.be ou +32.2.736.41.65

Pouvez-vous imaginer une automobile SANS ROUES ????

Pas de roue, pas de mouvement. Depuis ses douze ans Roland Dhondt a une passion pour cette partie essentielle de nos véhicules.

Il a une collection de roues qui illustre bien l' évolution de 1886 à 1956.

Des rayons, des jantes, des roues, des moyeux tant d' éléments qui témoignent d' une évolution qui devait répondre à de nouvelles exigences des automobiles en pleine évolution.

Roland réussit à vous 'accrocher' pour ce sujet qui semble à prime abord
assez technique.

Une visite chez lui pourrait bien agrémenter une sortie de vote club.

Il s' agit d'une collection privé, donc contacter d' abord Roland Dhondt par mail : rolanddhondt@yahoo.com

Journée du Patrimoine 2012

La FBVA a participé à la Journée du Patrimoine en Wallonie le 9 septembre dernier. Nous étions à la fois présents à Liège et à Dion-Valmont, près de Wavre.

DION-VALMONT

Pour la journée du patrimoine, le Cercle Historique de Chaumont-Gistoux avait choisi Dion-Valmont où jadis la famille De Dion avait son château. Le lien entre la Belgique et la personne d' Albert De Dion était mis en évidence.
La FBVA (Fédération Belge des Véhicules Anciens), soucieuse de la préservation du patrimoine automobile et l' ACVC (Ancient & Classic Vehicles Club) ont collaboré en y présentant trois véhicules de la marque.

Un Vis à Vis de 1900, une Type R de 1903 et un Type DX de 1913, présentés par Jacques Guelton et Guy Mahy tandis que Philippe Waroux y présentait un beau nombre de splendides miniatures.

Une exposition sur la famille De Dion, leur château et puis toutes les réalisations d' Albert De Dion y était présentée.
René Ville, président de l' Amicale De Dion-Bouton venu spécialement de Bordeaux, après avoir commenté l'exposition, a donné une conférence sur la naissance de l' automobile et la personne d' Albert De Dion, constructeur de moteurs tant pour avions, bateaux que d'autos. Mais également fondateur de l' Automobile Club de France, organisateur du premier Salon de L' Automobile, créateur de cartes routières, guides touristiques, homme politique, bon vivant etc.

LIÈGE

Le Parc d'Avroy à Liège avait été rebaptisé comme parc de rassemblement de véhicules anciens.

Plus de 200 ancêtres étaient au rendez-vous suite à l'initiative de Gérard Vandesande, président de l'association Les Amis du Patrimoine Autos-Motos (APAM), qui regroupe plusieurs clubs affiliés à notre fédération.

Le tout a été animé par Radio Nostalgie et TV Wallonie où plusieurs conducteurs pouvaient en direct raconter des anecdotes sur leur ancêtre préféré.

Vous pouvez déjà noter la date du 8 septembre 2013 dans vos agendas pour participer en nombre à la prochaine édition

Italian Classic Car Meeting

2 septembre 2012

Grand succès de foule pour la 15ème édition de cette espèce de garden party à l'italienne.

En accueillant près de 250 voitures italiennes dans le parc faisant face au casino, l'Italia Car Club Belgium (ICCB) a conforté l'image de Chaudfontaine comme capitale belge de la voiture italienne.

De la Bianchina cabriolet à la Bizzarrini 5300 en passant par la Maserati Bora, Lancia Flavia cabriolet, Alfa Roméo Montréal, Lamborghini Urraco ou encore Innocenti De Tomaso Turbo, toute la production transalpine des années 60, 70 et 80 était réunie sous un soleil méditerranéen.

Même la concurrence du Grand Prix de Belgique n'est pas arrivée à faire de l'ombre à cet événement qui a tout de même accueilli une bonne cinquantaine de voitures rouges chères au cœur de F Alonso, même si les plus remarquables arboraient une sobre livrée grise ...

Le club fêtait, pour sa part, le retour de restauration de Sophia, sa Fiat 1400 B de 1958 qui retrouvait ses sœurs cadettes 124, 128 et autres 500.

Rendez-vous est d'ores est déjà pris pour le dimanche 1er septembre 2013 où un effort particulier sera déployé pour accueillir davantage de voitures d'avant guerre ou de l'immédiat après-guerre.

La passion des voitures italiennes

Assistance · Atelier · Gardiennage
Pièces détachées · Transport · Achat et vente

Epoca Ricambi est surtout la consécration d'une passion pour les voitures italiennes. Nos prestations vont de l'entretien courant jusqu'à la restauration complète de voitures de collection sans oublier notre spécialité: la recherche et la vente de pièces détachées pour les voitures de collection italiennes.

1983 30 2013

Existant depuis 1983, nous avons acquis une grande expertise en voitures anciennes, principalement italiennes. Voilà 30 années d'expérience à votre service!

EPOCA RICAMBI

RUE DU POLISSOU 5 • 5590 ACHENE • BELGIQUE
Tél: +32 (0)83 61 33 10 • Fax: +32 (0)83 65 79 64
GSM: +32 (0)475 84 05 41 • e-mail: info@epoca-ricambi.be
www.epoca-ricambi.be

Le MotorCycle Council

s'inquiete du contrôle technique pour deux-roues motorisés.

Ce communiqué de presse est destiné à tous les amateurs de motocyclettes.

La FBVA fait partie de l'organisme MCC (MotorCycle Council) et collabore dans les travaux du groupe de travail 'Législation' pour ce qui concerne les deux roues motorisées. Actuellement le sujet du contrôle technique pour les motos est abordé vu que l'Europe prépare une Directive à ce sujet.

Le MCC, ainsi que la FBVA, ont été reçus par le secrétaire d'Etat de la Mobilité Melchior Wathelet et nous sommes ravis de pouvoir vous communiquer le résultat de cet entretien

La recommandation de la Commission européenne (Directive 2009/40/EC) visant à renforcer le contrôle technique des véhicules, et ainsi également de soumettre les deux-roues motorisés à un contrôle technique, a conduit le MotorCycle Council (MCC) à s'inquiéter de la manière dont cette proposition était reçue dans les 27 Etats membres de l'Union Européenne.

Une étude effectuée par le groupe « législation » du MotorCycle Council a fait apparaître que 11 pays sur 27 appliquaient déjà un contrôle technique pour les motos. Ceci de manière inégale et sans uniformité. Il a également été constaté que deux pays y sont opposés, à savoir la France et les Pays-Bas.

Les membres du MCC donnent la priorité à une concertation préalable avec les autorités fédérales et ont été reçues dans ce but le 19 novembre 2012 par Melchior Wathelet, le Secrétaire d'Etat à la Mobilité. A l'issue d'une discussion positive, nous avons pu conclure que le Secrétaire d'Etat n'a pas l'intention d'imposer un contrôle technique pour les motos en Belgique,à moins que l'Union Européenne ne l'y oblige. Ce point de vue rejoint pleinement nos objectifs.

Actuellement, et à notre connaissance, il n'existe dans l'Union Européenne aucune perspective de contrôle technique des motos de manière générale et uniforme, à court ou à moyen terme. Néanmoins, le MotorCycle Council va continuer de suivre ce dossier avec attention et afin d'y défendre sa position.

"Ralley van de Zuiderkempen"

Treffen met Rondrit voor Oude en Klassieke Motoren

5 mei 2013

Oude Motoren Club HERSELT vzw

Aan de Kantine van VC Blauberg
Hoek Averbodesesteenweg en Sparstraat te 2230
Herselt – Blauberg
10.00 uur verzamelen met omstreeks 11.30 uur
rondrit van ca. 100 km

INFO : www.omch.be of
Tel : 014 / 54.81.17

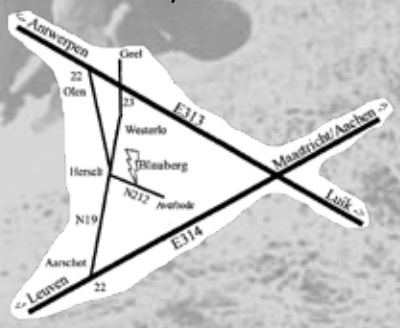

Lundi 1er avril 2013
Lundi de Pâques

Troisième rencontre motocyclettes anciennes à Evergem
pour motocyclettes automatiques et Solex pré' 1980
40 km avec pause

Inscriptions
Cafe' Den Heksenketel
Belzeelsestraat 23
Evergem-Belzele

Frais de participation : 4 euros - départ à 13h

Une organisation de:
FLANDRIABROMFIETSCLUB
Avec la collaboration de la commune de Evergem

Info: 0496/99 09 37
www.flandriaclub.be

Begeleiding en bezemwagen voorzien

CORRECTION

OLDTIMER MOTOREN MUSEUM
JOHAN SCHAEVERBEKE

Dans notre précédente édition, nous avions repris une adresse erronée du musée.

Ce musée se situe dans les bâtiments du Motorcycle Lofthotel Groenedijk,

Groenedijkstraat 5A à 8460 Oudenburg.

www.oldtimermotorenmuseum.be

Heures d'ouverture:
Chaque samedi de 14 - 17 h
Dimanche de 10 - 17 h.
Autres jours : contacter le 0473 70 80 78
johan.schaeverbeke@base.be

Avec nos excuses pour cette erreur.

De plus en plus de produits sont pourvus d'une étiquette (d'un label). A partir du 1er Novembre 2012, tous les pneus de véhicules des particuliers, camionnettes et utilitaires vendus sur le marché européen et produits à partir du 1er juillet 2012 devront fournir les renseignements relatifs aux 3 critères suivant : Résistance au roulement (consommation de carburent), adhérence sur sol mouillé, bruit.

Bien que nos ancêtres ne sont pas concernés, ni les véhicules d'avant le 01.10.1990, nous tenons quand même vous informer de ce qui suit, avec nos remerciements à FEDERAUTO.

LABEL EUROPEEN DU PNEU

Quel est l'objectif du label pneu ?

Le but du label pneu est d'inciter à l'utilisation de pneus sûrs, économiques et écologiques. Trois indicateurs de performances importants méritent l'attention : l'adhérence du pneu sur sol mouillé, l'efficacité du carburant et le bruit de roulement extérieur. Ces indicateurs permettent aux consommateurs et utilisateurs finals de comparer les pneus lorsqu'ils en achètent de nouveaux et de faire un choix réfléchi.

Que dit la réglementation?

La réglementation prescrit l'obligation de communiquer certaines caractéristiques des pneus au consommateur. Ces informations portent sur:

-

- L 'influence de l'adhérence du pneu sur sol mouillé sur la sécurité du véhicule.

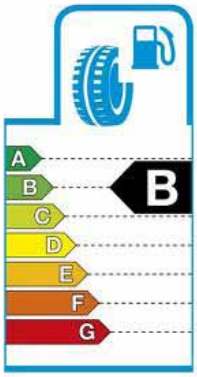

- L'impact de la résistance au roulement du pneu sur l'efficacité du carburant (important pour la performance économique et pour la quantité de CO2 émise).

- Le bruit de roulement extérieur du pneu, exprimé en décibels. Donc pas le bruit à l'intérieur du véhicule.

L'information s'applique aux pneus pour voitures de tourisme, camionnettes et véhicules utilitaires.

Tous les pneus doivent-ils être pourvus d'un label?

Non, la réglementation s'applique aux pneus pour voitures de tourisme, camionnettes et véhicules utilitaires à l'exception des pneus rechapés, des pneus Professional-Off-Road (pneus POR), pneus de compétition, pneus à clous, pneus pour roue de secours portant le marquage T, pneus développés pour des véhicules immatriculés avant le 1er octobre 1990, pneus d'un vitesse maximale autorisée de 80 km/h et pneus dont le diamètre du talon est inférieur à 254 mm (10 pouces) ou supérieur à 635 mm (25 pouces).

Les pays non européens doivent-ils également respecter la réglementation?

Oui, tous les pneus vendus dans les 27 Etats membres de l'Union européenne doivent être conformes à la nouvelle réglementation à dater du 1er novembre 2012. A l'exception des pneus produits avant le 1er juillet 2012

Pourquoi les pneus POR n'ont-ils pas de label?
Les pneus Professional-Off-Road ont été spécialement mis au point pour atteindre une tenue de route optimale sur le terrain dans de très mauvaises conditions. C'est pourquoi il est impossible de remplir les conditions et valeurs requises pour le label.

Les pneus rechapés sont exclus du label. Cela va-t-il changer?
Il existe des projets visant à fixer des conditions pour les pneus rechapés mais seulement à l'issue d'une étude d'évaluation approfondie. Les résultats de cette étude seront publiés au plus tard en mars 2016. Entre-temps l'organe de coordination européen des rechapeurs de pneus (BIPAVER) a pris des initiatives afin de réaliser un label équivalent après une étude approfondie

Quand la réglementation entrera-t-elle en vigueur?
La réglementation est déjà en vigueur depuis 1er novembre 2012 pour les pneus pour voitures de tourisme, camionnettes et véhicules utilitaires produits avant le 1er juillet 2012. Il s'agit donc de pneus à partir du code de production '2712' (27e semaine de 2012).

Qui se charge d'informer le consommateur?

1. **Fournisseurs de pneus** (producteurs et importateurs)

a. Pour les pneus de voitures de tourisme, camionnettes et véhicules utilitaires, l'information doit être disponible dans le matériel publicitaire technique sur leur site Internet respectif.

b. Pour les pneus de voitures de tourisme et camionnettes, les producteurs et importateurs ont le choix entre apposer une étiquette sur la bande de roulement du pneu et joindre le label à la livraison d'un lot de pneus identiques chez le détaillant (spécialiste du pneu, concessionnaire automobile ou entreprise de garage) ou l'utilisateur final.

2. **Détaillants (points de vente)**

a. Les détaillants doivent veiller à ce que le consommateur soit informé clairement et visiblement avant l'achat moyennant un autocollant ou tout autre support.

b. Les détaillants doivent s'assurer que le consommateur soit informé clairement et visiblement lorsque cette information n'est pas visible à l'achat (par exemple dans des webshops).

c. Les détaillants sont tenus de mentionner l'information sur la facture ou de la joindre à la facture.

3. **Fournisseurs et distributeurs de véhicules**

a. Les fournisseurs et distributeurs de véhicules doivent nommer les valeurs distinctives d'adhérence sur sol mouillé, efficacité du carburant et bruit de roulement extérieur pour tous les pneus susceptibles d'équiper le véhicule, autres que les pneus de première monte.

b. L'information figurant sur l'étiquette doit être fournie au préalable lorsqu'il est question de proposer une autre dimension ou un autre type de pneu, monté ou pas sur la roue standard.

c. Il n'y a pas d'obligation d'information complémentaire lorsque la roue et le pneu ont la même dimension et le même type que ceux du montage d'origine sur le véhicule neuf.

Quelles sont les valeurs de résistance au roulement et d'adhérence sur sol mouillé?
Les valeurs s'obtiennent par une méthode d'essai harmonisée, fixée par le règlement UN-ECE 117.02

Quelles sont les valeurs du bruit de roulement extérieur?
Les valeurs s'obtiennent par une méthode d'essai harmonisée, fixée par le règlement UN-ECE 117.02. Hormis la valeur absolue, il existe un marquage complémentaire pour la production de bruit par rapport à la réglementation existante et à venir. Par exemple, un pneu à trois vagues noires est conforme à la réglementation actuelle (directive 2001/43). Deux vagues sont conformes à la future réglementation (directive 661/2009). Une seule vague équivaut à une performance de 3dB(A) de mieux que deux vagues.

Pourquoi les valeurs du label divergent-elles de la publication des résultats des essais sur pneu?
Dans le cadre du label, l'on ne procède à l'essai que de trois critères de performance dans des conditions d'essai harmoniséesVoir les réponses aux questions 8 et 9. Les organismes d'essai indépendants (ADAC, TÜV, etc.) testent dans des conditions propres (généralement non harmonisées) et utilisent des critères de performance

dont les facteurs d'évaluation divergent. Lorsqu'ils élaborent un pneu, les manufacturiers tiennent compte de plusieurs dizaines de critères de performance tels que la résistance à l'usure (rendement kilométrique),le freinage sur sol sec, la production de bruit à l'intérieur du véhicule, la manutention et l'aquaplanage.

Quelles sont les procédures d'essai?
Toutes les procédures d'essai sont stipulées dans le règlement UN-ECE 117.02 et définies dans la réglementation européenne. L'adhérence sur sol mouillé ainsi que la procédure ISO sont en outre fixées dans le règlement 228/2011 relatif aux pneus de voitures de tourisme et le règlement 1235/2011 concernant les pneus de camionnettes et de véhicules utilitaires.

Comment l'industrie réagit-elle aux écarts entre les différentes méthodes existantes?
En général l'on peut affirmé que la mesure du bruit généralement acceptée n'a plus besoin d'être expliquée. Pour la résistance au roulement (test en laboratoire) il existe une procédure d'alignement dans le cadre du test de coefficient. De même, la procédure d'alignement définit la distinction entre laboratoires accrédités.

Quant à la mesure de l'adhérence sur sol mouillé, l'on utilise la méthode d'essai relative en vertu de laquelle l'on exprime la valeur par rapport aux performances du pneu de référence. L'on élimine ainsi les disparités entre les variantes des centres d'essai et sols.

Qu'est-ce que la résistance au roulement?

La résistance au roulement est une force opposée au sens de la marché d'un pneu qui roule. A cause du poids du véhicule, le pneu se déforme dans le plan de contact avec le sol. Cette déformation provoque des pertes internes comparables à une balle de caoutchouc qui rebondirait moins haut en retombant. La résistance au roulement d'un pneu peut s'exprimer par une force (N) ou un coefficient (RRC). Ce coefficient est défini comme étant RR (N) divisé par la charge du pneu (kN). L'avantage du RRC est qu'il rend possible la simple comparaison de pneus lors du montage sur divers véhicules.

Comment la résistance au roulement contribue-t-elle à la consommation de carburant des véhicules?

Le moteur du véhicule doit générer une puissance pour vaincre la résistance au roulement. Cette puissance nécessite du carburant. La règle empirique veut qu'une diminution d'environ 6% de la résistance au roulement génère environ 1% de réduction de la consommation de carburant. De nombreux autres facteurs contribuent à la consommation de carburant. Par exemple l'aérodynamisme, le poids du véhicule, le type de moteur, la climatisation, l'inclinaison de la route, le type de conduite, la pression des pneus et les conditions générales de circulation.

Quel est le rapport entre l'adhérence sur sol mouillé et la résistance au roulement?

Les caractéristiques du pneu qui influencent la résistance au roulement sont nombreuses. La résistance au roulement peut être influencée par un changement de ces caractéristiques. Certaines d'entre elles peuvent avoir un impact négatif sur l'adhérence sur sol mouillé. Lorsque la résistance au roulement est repoussée à une limite trop faible, l'impact sur l'adhérence sur sol mouillé sera trop négatif.

Quel est le rapport entre l'adhérence sur sol mouillé et la sécurité routière, en particulier lorsque les conditions météorologiques sont diverses?

L'adhérence sur sol mouillé est la caractéristique de performance de la sécurité des pneus. Elle est révélatrice de la puissance de freinage d'un pneu sur sol mouillé. D'autres paramètres sont importants pour la sécurité tels que la tenue de route, la stabilité de direction, la puissance de décélération ou de freinage sur sol mouillé et sec à vitesse élevée et la capacité d'évacuation de l'eau. L'Europe a choisi l'adhérence sur sol mouillé comme étant la valeur la plus représentative de la perte de tenue de route.

Comment garantit-on le respect du label?

La responsabilité d'évaluer la conformité des valeurs incombe aux instances de surveillance nationales. Les procédures de surveillance figurent à l'annexe IV du règlement 1235/2011.

L'adhérence sur sol mouillé est-elle comparable pour les pneus été et hiver? Oui mais il faut savoir que les conditions de mesure devraient être différentes pour ces deux groupes. La température extérieure joue un rôle important pour les pneus hiver, de même que la forme et les parties du dessin. La température en surface des pistes d'essai arrosées et la température ambiante doivent osciller entre 2°C et 20°C pour les pneus hiver et entre 5°C et 35°C pour les pneus été.

Pourquoi les résultats des essais sur sol mouillé des pneus hiver sont-ils généralement inférieurs à ceux des pneus été?

Si l'on veut atteindre une valeur équivalente, il faut adapter les conditions de mesure par catégorie. La composition de la gomme des pneus hiver doit être performante à des températures inférieures et non, comme le prescrit la méthode de mesure actuelle, à des températures supérieures.

Source primaire: ETRMA et FEDERAUTO
condensé par la FBVA

BIOCARBURANTS

L'HISTOIRE ET LE FUTUR

La FBVA est souvent sollicité suite à la problématique des biocarburants. Nous avons interrogé les compagnies pétrolières et ce nouveau carburant causera des problèmes à nos ancêtres. Ci-après vous pouvez lire l'histoire sur le développement de l'essence. LA FBVA et la FIVA continuent le travail de lobbying auprès de la Commission européenne (voir encadrement).

Historique du développement de l'essence :

de la voiture Flintstones

jusqu'à de la qualité Ferrari

Avec nos remerciements à Olivier Van Cranenbrouck

Autour de 1900, l'essence était (un mélange d'un grand nombre d'hydrocarbures) un sous-produit indésirable de la production de pétrole. Ils essaient de minimiser la production d'essence, avec en conséquence de l'essence très légère (volatile).Avec le développement rapide de l'automobile dans les premières années du 20ème siècle, la demande d'essence a commencé à dépasser l'offre. Ce qui a généré que de la kérosène lourde (la fraction white spirit) fut laissée dans l'essence, ce qui la rendait moins volatile, et pour laquelle la mécanique des voitures a dû être ajustée. Néanmoins, la production restait insuffisante.

En 1913, le processus « reforming » a été développé, permettant la production d'essence à partir de fractions plus lourdes du pétrole brut par craquage thermique du produit lourd sous pression et chaleur. En plus de cela, l'essence craqué avait moins tendance à "frapper", également appelé "cognements moteur", que l'essence des premiers jours. En 1936, un bien meilleur procédé de craquage catalytique a été développé, permettant un rendement supérieur à l'essence avec une meilleure qualité anti-frappante pour répondre aux exigences des voitures de nouvelle génération avec plus de puissance et les moteurs à compression plus élevé. Le processus a reçu un énorme coup de pouce au cours de la Seconde Guerre mondiale, parce qu'il était approprié pour produire de l'essence pour l'aviation.

En 1930, le processus « réforme » a été introduit, en addition afin d'arriver à augmenter l'indice d'octane de l'essence plus fortement. La course pour augmenter l'indice d'octane était si forte que certains processus spécifiques ont été développés pour produire des composants spécifiques avec un indice d'octane élevé. Dont le plus important est le processus de l'alkylation lequel produit un composant de très haute qualité de carburant GPL, appelé alkylat. A nouveau au cours de la Seconde Guerre mondiale, la production alkylat est devenue largement utilisée. Quantitativement, il est encore une composante mineure, mais de qualité supérieure.

Aussi les concepteurs de moteurs ont beaucoup fait pour réduire au minimum la tendance des moteurs à frapper, par une conception appropriée de la chambre de combustion, le contrôle de la turbulence, avance à l'allumage, etc ..

Pour améliorer encore la qualité de l'essence, des additifs pour divers objectifs ont été ajoutés à l'essence. Le additif anti-coup qui a résisté à l'épreuve du temps jusqu'au années quatre-vingt est le plomb tétraéthyle (PTE), qui a été ajoutée, à partir de 1920, jusqu'à 0,08 pour cent en volume. Lorsque TEL est brûlé, le plomb passe en oxyde de plomb qui est expulsé par le moteur.

Depuis 2000, l'utilisation de TEL dans l'essence a été interdite dans l'Union européenne, surtout depuis que l'utilisation de TEL provoque un dysfonctionnement (colmatage) et l'empoisonnement du convertisseur catalytique (qui la plupart servent à brûler les gaz non brûlés d'échappement du moteur) du moteur à gaz de combustion et aussi depuis que TEL est considéré comme un poison de l'environnement.

La directive 2009/28/CE sur les énergies renouvelables, mis en œuvre par les États membres en Décembre 2010, fixe toujours des objectifs ambitieux pour tous les États membres, tels que l'EU atteindra une part de 20% de l'énergie provenant de sources renouvelables d'ici 2020 et une part de 10% des énergies renouvelables en particulier dans le secteur des transports. Pour les

voitures plus anciennes, le souci de la compatibilité des pièces de moteur avec les dernières normes de l'essence sera une histoire sans fin.

Les additifs et les substituts du plomb présents dans les essences actuels, affectent certains types de caoutchouc dans les voitures anciennes et classiques. Les matières caoutchouc qui sont résistants à l'essence sont le Nitrile et le Viton. Un problème tout aussi grand se manifeste avec l'utilisation du nouveau carburant E10.

E10 est un mélange d'au moins 90 pour cent de combustibles fossiles, et un maximum de 10 pour cent d'éthanol. Le E est pour l'éthanol et 10 montre le pourcentage de l'addition. L'idée est qu'il diminue la dépendance aux combustibles fossiles, sans avoir à adapter les voitures massivement pour un autre type de carburant. Par ailleurs, le célèbre Euro95 est en fait souvent E5. Pendant des années, un maximum de cinq pour cent d'éthanol a été mélangé dedans. Cela n'a jamais causé de problèmes.

La plupart des voitures peuvent facilement fonctionner sur E10, mais 10% des voitures peuvent avoir des problèmes parce que l'éthanol affecte certains joints en caoutchouc et en plastique.. Il est recommandé d'utiliser ce carburant seulement si vous êtes sûr que votre voiture est adaptée. Sinon, choisissez toujours l'Euro ordinaires 95 ou le carburant de qualité supérieure, par exemple Super Plus 98.
Essence E10 contient 10% en volume d'éthanol et remplace l'essence à l'avenir (95 sans plomb avec un maximum de 5% d'éthanol, qui est maintenant spécifié dans la norme EN 228 fiche standard). La date de sortie varie selon les pays.

Les problèmes possibles qui peuvent se produire avec le carburant E10, réside dans les domaines suivants:

- Stockage dans le réservoir de carburant et le réservoir de réserve. Les biocarburants ne sont pas aussi stables que les carburants classiques et se dégradent après quelques semaines. L'éthanol s'oxide en acide acétique sous l'influence de l'environnement (air ambiant ou de l'eau), et cet acide peut corroder les différents éléments. La même chose s'applique au biodiesel qui s'oxide. En général, vous devez vous assurer que la durabilité des biocarburants est faible. Il est recommandé de limiter le stockage de biolfuels à 3 ou 4 semaines.

- Les matériaux utilisés dans le système:
  Le système de carburant se compose de nombreux matériaux. Pas tous les matériaux sont résistants E10.
  Le caoutchouc est employé pour les tuyaux, les joints, membrane de la pompe à carburant du carburateur, pompe à membrane d'accélération:
  Non résistant: caoutchouc naturel NR, le caoutchouc butyle IIR.
  Résistant: caoutchouc nitrile NBR, Viton.
  Remède: application de NBR et Viton. (Pour le biodiesel que du Viton, pas de Nitrile)
  - Aluminium: un revêtement est souhaitable
  - Zinc: sensible à la corrosion. Pensez à une cambre de flotteurs monté en bas.
  - Flotteurs en liège ou carburateurs anciens ne sont pas résistants
  - Les jauge à carburant et les flotteurs ne sont pas toujours résistants.

- La contamination interne du système après la mise à E10:
  L'utilisation fréquente de l'E10 va provoquer, sous l'influence de l'éthanol, les dépôts existants dans les réservoirs et les conduites à perdre et s'accumulent dans le filtre et / ou le carburateur. L'emplacement du filtre à carburant est différent pour chaque type de véhicule: dans le réservoir sous le plancher ou dans le compartiment moteur.

  Recommandation 1: Vérification régulière du filtre et nettoyez-le si nécessaire.

Recommandation 2: tubes et des applications de filtrage transparents.
Recommandation 3: Si nécessaire, l'enlèvement des sédiments au fond de la cuve.

• La contamination interne du système dans le second terme :
Par oxydation de l'alcool dans le réservoir une substance collante brune peut se former, ce qui peut provoquer le colmatage du système de carburant. Il n'y a pas encore beaucoup de solutions à ce problème.

REMARQUES FINALES:

Postponer le passage à l'E10 en carburant aussi longtemps que possible.
Pour stockage à long terme du véhicule et l'utilisation du véhicule il est conseillé d'utiliser l'essence sans alcool. En ce moment ceux-ci sont Shell V-Power, BP Ultimate et la plus part d'essences Super Plus 98 (venant de Q8, Total, Texaco et Gulf).

INFO FIVA : LES BIOCARBURANTS EN EUROPE SUR LEUR RETOUR?

Septembre 2012 - La Commission Européenne a annoncé qu'elle limitera la proportion de biocarburants à base de cultures utilisés pour le transport. D'après les règles européennes existantes, au moins 10 pourcent de l'énergie utilisée pour le transport dans l'UE doit provenir de sources renouvelables pour 2020, en premier lieu par l'intermédiaire de biocarburants dérivés du blé, du soja ou du colza. Mais le Commissaire de l'UE pour l'Energie Günther Oettinger et le Commissaire pour le Climat Connie Hedegaard ont récemment annoncé que la Commission Européenne (CE) est en train de planifier la limitation de l'usage des biocarburants à base de cultures à cinq pourcent dans la part totale des énergies renouvelables du carburant transport.

Le Bioéthanol est une forme d'énergie renouvelable qui peut être produit à partir de cultures très communes comme le sucre de canne, la pomme de terre, le manioc et le maïs. Il y a eu un débat considérable au sujet du futur utile du bioéthanol pour remplacer l'essence et pour devenir moins dépendant des carburants fossiles. Des inquiétudes à propos de sa production et son utilisation se réfèrent aux prix en augmentation des aliments, à cause de l'énorme quantité de terres arables nécessaires pour ces cultures, mais aussi à l'équilibre énergie/pollution du cycle complet de la production d'éthanol, particulièrement à partir du maïs.

Il est possible que ce soit de telles préoccupations qui ont conduit le gouvernement autrichien à stopper l'introduction du E-10, un carburant contenant jusqu'à 10% de bioéthanol, peu avant le jour où les stations de carburant auraient dû en commencer la vente en Autriche. Une autre raison pourrait être l'échec du E-10 en Allemagne, où de nombreux clients évitent d'acheter du E-10 par crainte d'endommager leur moteur.

Parce que ce ne sont pas seulement les écologistes qui ont exprimé des craintes au sujet de l'intention d'introduire graduellement le E10, comme remplacement du carburant habituel E-5 (Euro 95). La recherche et l'expérience, tant en Europe qu'aux USA, ont montré que le E10 pouvait avoir un effet négatif sur les moteurs et les installations à carburant des véhicules plus anciens, et donc sur les véhicules historiques. En conséquence, de nombreuses ANF et d'autres membres de la FIVA ont recommandé aux conducteurs de véhicules historiques dans leur pays d'éviter d'utiliser le E10.

En conséquence, la FIVA a pris comme position, dans ses contacts avec les membres du Parlement Européen et la Commission Européenne, que le E95 devrait rester disponible sur le marché pour une période indéfinie à venir, et elle continuera de plaider ce point de vue.

BUGATTI - BENTLEY - LANCIA - FACEL VEGA - DUESENBERG - TRIUMPH -

AUSTIN - MG - LAND ROVER - LAGONDA - DE TOMASO - MASERATI - FIAT - RENAULT - ISO RIVOLTA - HEALEY -

INTERCLASSICS & TOPMOBIEL '13

11 / 12 / 13 JANUARI 2013

KORTINGSBON
€ 3,00 KORTING
GELDIG VOOR 2 PERSONEN
ZIE IN BIJLAGE VAN DEZE UITGAVE

BESTEL NU KAARTEN
WWW.IC-TM.COM

BUGATTI
GRAND-PRIX CARS

HOOFDSPONSOREN TOPMOBIEL: Assicuro private insurance

RSM Wehrens Mennen De Vries
Accountants & Belastingadviseurs

MECC MAASTRICHT

20TH 1993 2013 ANNIVERSARY JUBILEE EDITION

Auto Week

FOCWA AUTORESTAURATIEBEDRIJF

KNAC

FEHAC

TOP SHOPS HOLLAND

CITROEN - INVICTA - AUDI - FERRARI - ASTON MARTIN - JAGUAR - ROLLS ROYCE - ALFA ROMEO - ALVIS - OPEL -

- MERCEDES BENZ - PORSCHE - BMW - PEUGEOT - CHRYSLER - PEGASO -

NOUVEAU! NOUVEAU !

OLDTIMERCHECK

TOURING et la FBVA proposent une nouveauté qui peut se faire soit chez TOURING, soit à votre domicile ou garage, pour autant qu'un pont est à disposition du collaborateur TOURING.

Nous proposons la vérification d'un véhicule ancien destiné à la vente ou avant l'achat.

Bien entendu ce service peut également être utile en vue de présenter l'ancêtre à un contrôle technique périodique.

CONTENU

Contrôle complet du véhicule (chassis, carrosserie, éléments mécaniques, intérieur,…..) en présence du propriétaire du véhicule ou de son représentant.

Le check ne remplace en aucun cas le contrôle technique.

- Durée : Environ 1H30
- Prix : 80 € HTVA 21%
- 5 check par jour
- Planning sur demande en fonction des disponibilités

Plus de renseignements par e-mail : martine.mahieu@touring.be
02 233 25 14

Renault 4L

En janvier jusque début février 2013 (planning exact sur demande) TOURING organise 3 formations de 4 heures pour les propriétaires d'une Renault 4L.

FORMATION DE BASE

" Venez faire examiner et contrôler l'état mécanique et de carrosserie de votre 4L. Plus de 100 points seront examinés en votre présence."

- Etat général du moteur avec prise des compressions, contrôle des organes moteur.
- Vérification du circuit de charge, de démarrage, d'allumage, de refroidissement.
- Mise sous pression du circuit de refroidissement et contrôle du fonctionnement du Groupe Moto-Ventilateur.
- Contrôle des pertes de liquide, d'huile.
- Contrôle des roulements, transmissions et de la boite de vitesses.
- Contrôle des amortisseurs et des barres de torsion.
- Contrôle du train avant, suspension, direction, rotules et sillent-blocs.
- Contrôle de la carrosserie, du châssis et longerons.
- Contrôle des organes de freinage avec dépose des roues des tambours.
- Réglage des roulements arrière.
- Contrôle de l'étanchéité du circuit hydraulique de freinage.

FORMATION AVANCEE

" Après avoir suivit les cours de mécanique 4L, venez préparer, entretenir votre voiture vous même. Dans un atelier équipé d'un pont élévateur avec les conseils d'un professionnel".

Les travaux acceptés:

- Vidange moteur, boite de vitesses.
- Remplacement des filtres à huile, à essence et à air.
- Réglages des soupapes.
- Nettoyage carburateur et réglage.
- Remplacement des bougies.
- Remplacement des vis platinées et mise au point dynamique du moteur.
- Remplacement des plaquettes de frein et garnitures arrières.
- Remplacement du maitre cylindre ou des cylindres de roues.
- Remplacement et purge du circuit hydraulique.
- Réglage de la garde d'embrayage.

FORMATION DEPANNEUR

Recherche de pannes courantes sur la Renault 4L:

- Circuit de démarrage.
- Circuit d'allumage.
- Circuit d'alimentation.
- Circuit de refroidissement

MODALITES PRATIQUES

Durée :
4 heures par session
Lieu :Technical Competence Center de Touring
Bld de la 2ème Armée Britannique 625
1190 Bruxelles
(parking sur site)

INFO et CONTACT :
Martine Mahieu
martine.mahieu@touring.be
02 233 25 14

OLDTIMERATELIERS 2013

ATELIER MINI ENTRETIEN

L'atelier 'MINI ENTRETIEN' comprend

- Vidange d'huile
- Contrôle de la pression des pneus
- Contrôle des niveaux
- Contrôle des feux
- Contrôle des freins

ATTENTION :
Le participant doit emporter l'huile et les filtres ainsi que les pièces éventuelles (ampoules,….).

Le participant effectue la vidange et les contrôles lui-même avec l'aide du formateur.

Les ateliers vidanges auront lieu au Training Center de Forest selon un planning pré-établi

Prix : 50 € HTVA 21%
(10 véhicules par jour à planifier)

ATELIER « ENTRETIEN »

L'atelier 'ENTRETIEN' » comprend :

- Vidange d'huile
- Contrôle de la pression des pneus
- Contrôle des niveaux
- Contrôle des feux
- Contrôle des freins
- Remplacement filtre à air
- Remplacement filtre à essence
- Bougies

ATTENTION :
Le participant doit emporter l'huile et les filtres ainsi que les pièces éventuelles (ampoules, bougies, filtres,….).

Le participant effectue l'entretien et les contrôles lui-même avec l'aide du formateur.

Prix : 100 € HTVA 21%
(8 véhicules par jour à planifier)

ATELIER « ENTRETIEN PLUS »

L'atelier 'ENTRETIEN PLUS' » comprend :

- Vidange d'huile
- Contrôle de la pression des pneus
- Contrôle des niveaux
- Contrôle des feux
- Contrôle des freins
- Remplacement filtre à air
- Remplacement filtre à essence
- Bougies
- Vis platinées
- Condensateur
- Réglages freins

ATTENTION :
Le participant doit emporter l'huile et les filtres ainsi que les pièces éventuelles (ampoules, bougies, filtres,….).

Le participant effectue l'entretien et les contrôles lui-même avec l'aide du formateur.

Prix : 170 € HTVA 21%
(6 véhicules par jour à planifier).

MODALITES

Nombre de participants
Les quantités de véhicules mentionnées sont obligatoires.

Planning
A déterminer en fonction des disponibilités

Prix :
Tous nos prix s'entendent hors TVA 21%

Conditions

- Tout dégât éventuel est à charge du propriétaire
- Les véhicules ne peuvent en aucun cas rester sur le parking du Technical Competence Center en cas de défectuosités.
- Les travaux de vidange, d'entretien sont effectués par le propriétaire ou son représentant avec les conseils du formateur.

INFO et CONTACT :
Martine Mahieu
martine.mahieu@touring.be
02 233 25 14

Avis important aux assurés via le contrat The Classic Car Insurance & The Classic Assistance

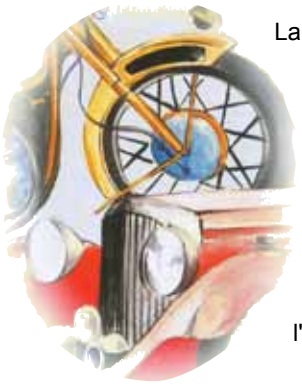

La FBVA tient à rappeler que le numéro d'appel pour l'assistance en dépannage, appelé The Classic Assistance, se trouve sur la carte verte d'assurance, soit le **02 286 32 50.**

En cas de panne ou accident, il faut TOUJOURS contacter ce n° d'appel pour pouvoir bénéficier de l'assistance.

Lors de cet appel, un n° de dossier est créé ce qui facilite les recherches en cas de problèmes ultérieurs.

Il n'est pas possible de se faire remorquer par des tiers et ensuite envoyer les frais chez MARSH ou TOURING.
Aucun remboursement financier ne sera effectué quand la centrale d'alarme de TOURING n'a pas été contactée.

Nouvelle prime PJ au 01/03/2013!

FLASH ◆ INFO FLASH ◆ INFO FLASH ◆ INFO FLASH ◆ INFO FLASH ◆ INFO

L'assurance Protection Juridique pour votre ancêtre: Une couverture indispensable pour défendre vos droits!

Toujours soucieux de proposer aux membres un service personnalisé et de meilleures garanties, la FBVA et MARSH ont négocié, avec la compagnie ARAG, une couverture Protection Juridique beaucoup plus étendue.

- ✓ Un litige avec un tiers suite à un accident à l'étranger ou avec un tiers assuré à l'étranger?
- ✓ Un sinistre avec un tiers non assuré?
- ✓ Un litige avec votre garagiste?
- ✓ Des frais de procédure judiciaire à votre charge?
- ✓ La récupération des frais médicaux en cas de blessure du conducteur suite à un accident?
- ✓ La défense de vos droits en cas de sinistre dans lequel plusieurs véhicules sont impliqués?

La couverture Protection Juridique actuelle ne couvre que les litiges **non-contractuels**, en cas d'accident de la circulation par exemple.

A partir du 1er mars 2013, cette assurance sera élargie à tous les litiges **contractuels** et passera de 10€ à **15€** *(par an t.t.c.)*[1]. Elle vous permettra ainsi d'exercer vos droits et d'assurer plus efficacement votre défense en cas de conflit avec un tiers, votre assureur, votre garagiste, etc.

Plus d'informations?

- Prenez contact avec votre gestionnaire habituel chez Marsh *ou*
- envoyez un e-mail à l'adresse fbva.bxl@marsh.com

[1] **Gratuit** pour les véhicules supplémentaires en cas de couverture du véhicule principal non mis en circulation simultanément.

8 - 14 MEI 2013 MAY

10 TOURAMICAL

ZARAGOZA - MADRID - ZARAGOZA

10 jaar Tour Amical

Voor onze jubileumeditie kiezen we voor een totaal nieuw en uniek concept: 4 groepen vertrekken vanuit éénzelfde plaats maar elk volgt een andere route. In het midden van de reis, met name in Madrid, komen alle groepen samen. Daarna vervolgt iedereen weer zijn parcours om dan uiteindelijk terug samen te komen voor de apotheose in Zaragoza, onze plaats van vertrek. Uw roadbook verbindt volgende steden met elkaar: **Zaragoza - Valladolid - Logrogno - Madrid - Valencia - Teruel**

TOUR AMICAL 2013 • PRAKTISCH

WANNEER: 08 – 14 mei 2013

WAAR: Door het Spaanse binnenland tussen Valladolid, Zarragoza, Valencia, Teruel, Madrid en Logrogno

AFSTANDEN: De deelnemers van de groepen Amical Red en Amical Blu rijden +/- 1600 km op 6 rijdagen. • De deelnemers van de groepen Inter Amical en GT Amical overbruggen +/- 2000 km op 6 rijdagen.

BASISPAKKET: Heen- en terugvluchten. Transport van en naar de luchthaven. • Transport heen- en terug van uw oldtimer/classic car Antwerpen - Zaragoza met Europees beveiligd transport. • 6 overnachtingen op basis van half pension. • Assistentie, logistieke ondersteuning, roadbook, bagagewagen. • Hapjes en drinkstops onderweg.

BASISPRIJS: 2.140 € per persoon op basis van twee personen in één kamer en twee personen per wagen.
Optioneel: toeslag singlekamer: 340 € per persoon.
Optioneel: Annuleringsverzekering: 103 € per persoon.

WIE: Men only.

CONTACT: manu@touramical.be

WEBSITE: www.touramical.be

Classic R/T Rally & Tour creator • Kruiningenstraat 13 • BE-2100 Deurne
Tel. +32-(0)3 234 01 01 • Mob: +32-(0)475 824 524
Lic. 7295 • BE 0442.056.318

A CLASSIC CAR EVENT

3 - 4 - 5 MEI 2013

PARK VAN BRASSCHAAT

GRATIS TOEGANG

A CLASSIC CAR EVENT

alle info op www.acce.be

9&10 MARCH 2013

Ladies Revenge Tour

WE PROUDLY PRESENT OUR FIRST

Ladies Revenge Tour

Het is zover dames, wij bieden jullie de mogelijkheid om een zoete weerwraak te nemen op 10 jaar Tour Amical voor onze heren. Met de classic cars plannen wij een gezellige tweedaagse naar een verrassende bestemming via een bolleke-pijl systeem. De enige mannelijke aanwezigheid die wordt getolereerd is een discreet functionerende assistentieploeg!
Details volgen later. Om zeker te zijn dat u persoonlijk in ons adressenbestand staat kan u ons een mailtje sturen op manu@touramical.be met de vermelding "Ready for Revenge"

Mvg, de ladies van Manu's team.
NOTEER ALVAST DE DATUM :
9 en 10 maart 2013

www.ladiesrevenge.be

Classic R/T • Rally & Tour creator
Kruiningenstraat 13 • BE-2100 Deurne
Tel. +32-(0)3 234 01 01 • Mob: +32-(0)475 824 524
Lic. 7295 • BE 0442.056.318

LÀ OÙ NOUS SOMMES TOUJOURS LES BIENVENUS AVEC NOS ANCÊTRES...

Il y a quelque temps, la FBVA a fait un appel à des établissements où nos amateurs de véhicules anciens sont les bienvenus pour boire un verre ou manger un petit bout pendant une balade.

Cela devient de plus en plus difficile de trouver un café, un bistro, un resto ou un hôtel qui nous accueille à bras ouverts.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous pouvons vous annoncer que de nombreuses personnes ont réagi à notre appel et que nous avons reçu pas mal d'adresses.

La FBVA rassemblera toutes ces adresses et mettra la liste en ligne dès que possible

Merci à tous ceux qui nous ont aidé!

La FBVA

Où nos amateurs d'ancêtres sont les BIENVENUS!

auberge du pêcheur

Sint-Martens-Latem
- ✧ 32 chambres au bord de la Lys.
- ✧ Restaurant Orangerie (Etoile Michelin)
- ✧ Brasserie The Green (Bib Gourmand)
- ✧ Tél: 09 282 31 44
- ✧ info@auberge-du-pecheur.be

HOTEL SERWIR

Sint-Niklaas
- ✧55 chambres tout près de l'E17
- ✧Brasserie Renardeau
- ✧ Tél: 03 778 05 11
- ✧info@serwir.be

Charl's

Knokke-Heist
- ✧ 3 Junior Suites
- ✧ Brasserie Charl's
- ✧ Tél: 050 60 80 23
- ✧ info@charls.be

GOSSET HOTEL BRUSSELS

Grand-Bigard
- ✧ 48 chambres tout près du Ring de Bruxelles
- ✧Brasserie Gosset
- ✧ Tél: 02 466 21 30
- ✧ info@gosset.be

Un lunch ou un arrêt pendant une balade?
Une petite réunion?
Une Assemblée Générale?
Un dîner de club?

Contactez sans engagement M. Yannick Bouts avec le code 'FBVA' et découvrez nos conditions spéciales.

yannick@flandershotelholding.be
www.flandershotelholding.be

Nous accueillons les amateurs de véhicules anciens à bras ouverts

MISE À JOUR LÉGISLATION UE

Octobre – novembre 2012

OPPORTUNITÉS DE DIALOGUE

Contrôle technique périodique des véhicules – les institutions de l'UE examinent la proposition de la Commission

Le Conseil européen et le Parlement européen ont entamé l'examen du projet de règlement de la Commission européenne visant à remplacer la directive de 1996 sur le contrôle technique périodique des véhicules. (http://ec.europa.eu/transport/road_safety/pdf/road_worthiness_package/proposal_for_a_regulation_on_periodic_roadworthiness_tests_fr.pdf).

Le Conseil a organisé de nombreuses réunions du Groupe de Travail, au cours desquelles les États membres ont expliqué leur positions quant au texte et ont proposé des amendements. À la mi-novembre, la Présidence chypriote et le Conseil ont rédigé un texte sur la base des discussions à ce jour en vue d'un accord éventuel sur une position commune d'ici à la fin de l'année. Le document stipule que :

1. Les États membres souhaitent que l'instrument législatif soit une directive et non pas un règlement. Les règlements sont directement applicables dans les États membres dès leur adoption, alors que les directives doivent être transposées dans la législation de chaque État membre, offrant ainsi une certaine latitude aux États membres.

2. De manière générale, les États membres ont de véritables doutes quant à la proposition, plus particulièrement concernant les coûts qui seront encourus en conséquence des mesures proposées. Dès lors, les États membres ont demandé à ce que la définition du contrôle technique soit modifiée comme suit, au lieu de « une vérification que les pièces et composants d'un véhicule se conforment aux paramètres de sécurité et de protection de l'environnement en vigueur à la date de sa réception, de sa première immatriculation ou de sa mise en circulation, ainsi qu'au moment de son adaptation », ils demandent « une inspection afin de s'assurer que le véhicule puisse être utilisé en toute sécurité sur les voies publiques et qu'il respecte les caractéristiques environnementales requises ».

3. Les États membres ont proposé de changer la définition d'un véhicule historique comme suit, au lieu de :

un 'véhicule présentant un intérêt historique' signifie tout véhicule remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- il a été construit il y a au moins 30 ans ;
- il est entretenu au moyen de pièces de rechange reproduisant les composants historiques du véhicule ;
- aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques techniques de ses composants principaux, tels que le moteur, les freins, la direction ou la suspension ; et
- son aspect n'a pas été modifié ;

ils proposent :
un 'véhicule présentant un intérêt historique' signifie tout véhicule ayant été déclaré historique par un État membre ou par un de ses organismes compétents désignés et remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- il a été construit et immatriculé pour la première fois il y a au moins 30 ans ;
- son type n'est plus en production ;
- il est dans son état d'origine et aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques techniques de ses composants principaux, tels que le moteur, les freins, la direction, la suspension ou la carrosserie.

La dernière mise à jour exposait les préoccupations de la FIVA quant au texte original. Les présents changements ne répondent pas non plus aux préoccupations de la FIVA, parce que la disposition relative à la « production » risque d'avoir un impact sur certains véhicules, tels que les Morgan par exemple.

Par ailleurs, le troisième point est toujours excessivement normatif et exclurait de nombreux véhicules historiques de la définition et enfin, la disposition visant les véhicules ayant été déclarés historiques par un État membre ou par un de ses organismes compétents désignés est peu réaliste.

La FIVA continuera à exercer un lobby au niveau central des États membres, mais demande aussi instamment que les fédérations nationales fassent pression sur leurs gouvernements nationaux.

Note de la FBVA

Au moment où se magazine passait à l'imprimerie nous avons appris que la Directive sera adaptée mentionnant que les Etats Membres pourront attribuer des dérogations au niveau des véhicules historiques, ce qui signifie qu'il revient aux fédérations nationales, comme la FBVA en Belgique, de faire du lobbying auprès des autorités nationales.

Le Parlement européen a récemment entamé l'examen du texte. Le rapporteur de la Commission Transport est un démocrate chrétien allemand, Werner Kuhn. Malcolm Harbour, membre du Groupe Véhicules Historiques du PE, a été nommé rédacteur de l'avis de la Commission du marché intérieur et de la protection du consommateur, et Bernd Lange, président du Groupe Véhicules Historiques du PE, a été désigné rapporteur fictif pour l'avis de la Commission Industrie. La FIVA présentera ses points de vue à l'ensemble des députés européens préalablement aux discussions et aux votes des Commissions, attendus au début de l'année 2013. Les délibérations du Parlement européen devraient se terminer en juillet 2013.

INFORMATION

La République Tchèque demande conseil à l'UE en matière de zones à faibles émissions

La République Tchèque a demandé conseil à la Commission européenne en matière de zones à faibles émissions (ZFE). Elle s'inquiète du fait que l'incompatibilité des nombreux systèmes en service dans l'UE constitue une barrière à la libre circulation entre les États membres.

Le ministère tchèque de l'environnement a récemment publié un projet de décret sur les ZFE. Afin d'entrer dans les zones, les véhicules doivent arborer une vignette démontrant leur conformité avec les normes d'émissions Euro, vendue au prix de 3€. La loi est conçue afin de permettre une compatibilité avec la loi en vigueur en Allemagne, permettant ainsi aux véhicules tchèques munis d'une vignette ZFE Euro 4 de pénétrer dans le centre de Berlin ou d'Hanovre sans devoir s'acquitter d'un paiement supplémentaire.

L'Agence européenne pour l'environnement remet les seuils des polluants atmosphériques en question
L'Agence européenne pour l'environnement a rapporté que les réductions nationales des émissions de polluants atmosphériques n'ont pas conduit à une baisse drastique dans les zones eutrophiques et acidifiées. En effet, les méthodes modernes de contrôle ont démontré qu'une grande partie de l'Europe du Nord n'a pas atteint l'objectif fixé, en ce compris la moitié de la Pologne et une grande partie du Nord de la France.

Cependant, les objectifs en matière d'exposition à l'ozone ont été atteints dans quasi toute l'Europe, à l'exception de certaines régions de l'Espagne et du Nord de l'Italie. Un autre objectif de 2010 visant à réduire de 30% les zones présentant des dépôts d'azote supérieurs aux charges critiques a été atteint dans l'UE des 15 utilisant des méthodes originales, avec une baisse de 34% dans l'UE des 27. Des méthodes actualisées n'indiquent toutefois qu'une baisse de 23% dans les deux groupes d'états.

Des chercheurs américains soulignent un plus grand impact de la pollution par le diesel.
Des chercheurs à l'Université de Berkeley, en Californie, ont déclaré que les émissions de diesel contribuent 15 fois plus aux émissions de gaz par litre de carburant brûlé que l'essence, estimant que les émissions de diesel sont responsables de 65 à 90 pour cent de l'aérosol organique secondaire dérivé des véhicules dans une région, en fonction des quantités relatives d'essence et de diesel utilisées dans la région. Les résultats contredisent une recherche antérieure laquelle considérait les véhicules à essence directement et principalement responsables de cette pollution.

La Stratégie pour les carburants de substitution anticipée par la Commission européenne .
Le Commissaire Kallas, en charge de la politique de transport, a déclaré que la Commission européenne prévoyait de publier sa stratégie pour les carburants de substitution cette année encore. L'objectif sera de prévenir une plus grande fragmentation du marché du transport européen, avec une grande priorité accordée aux véhicules électriques et des éventuels objectifs contraignants concernant l'infrastructure de recharge. Un des objectifs clés de la politique tend à réduire la dépendance excessive à l'égard du pétrole pour le transport – un des objectifs de la politique de transport de la Commission européenne vise à exclure à l'horizon 2050 les voitures à moteurs à combustion interne conventionnels des villes.

Dans un discours récent, le Commissaire Kallas a signalé que les carburants tels que l'électricité, l'hydrogène, le gaz naturel, le biogaz et les biocarburants liquides peuvent être produits à partir de matériaux pauvres en carbone ou exempts de carbone, et qu'ils peuvent être utilisés dans des véhicules économes en énergie – mais que leur déploiement à grande échelle a été freiné par trois entraves majeures, à savoir le coût élevé des véhicules, la faible acceptation par le consommateur et le manque d'infrastructure permettant la recharge et le ravitaillement. C'est pourquoi la Commission a l'intention de créer des conditions applicables dans toute l'Europe, afin d'encourager l'acceptation du marché auprès des consommateurs et de fixer des objectifs en vue de construire l'infrastructure nécessaire et de la rendre compatible partout en Europe.

~~~~

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont :
Tiddo Bresters (Président), Horst Brüning, Andrew Burt, Wolgang Eckel, Carla Fiocchi, Adalberto Gueli, Zoltán Gárdos, Peeter Henning, David Hurley, Johann König, Georg Magnusson, Stanislav Minářík et Andrew Turner de EPPA qui travaille avec la Commission.
~~~~

Oldtimerfarm.be

"save the date: opendeur week van 1 mei '13"

Verkoop in opdracht van collectiewagens te Aalter
Aarzel niet om te bellen naar Xavier of Olivier +32 472.401338

Amilcar CGS Panigoni
barquette de course 1924
goed rijdend € 56500

Corvette C1 1954
eerste model, mooi en zelden
€ 89.950

Jaguar XK 150 OTS 3.8 'SE'
mechanische upgrade 1959
€ 108000

Mercedes-Benz 250 SE 1963
manual LHD mechanisch zeer
goed € 39950

Ferrari 365 GTC 4 1972
goed rijdend
€ 88000

Ferrari 308 Dino GT 4, 1978
LHD, VGC, een van de 17 in deze
kleur € 35000

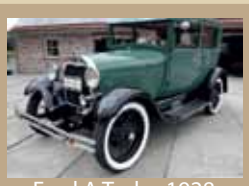

Ford A Tudor 1928
uitzonderlijk
€ 28950

Bentley MK 6 Park Ward Cabriolet
1949 RHD, gebruiksklaar voor
aantrekkelijk prijs € 69000

Desoto K Roadster 1929
RHD uitzonderlijke mooi met achterbankje € 45000

Mercedes-Benz 300SE Cabriolet
1963 goede staat
€ 57500

Rolls Royce Corniche Grey
1972 RHD zeer mooi,
goed onderhouden € 37000

Porsche 911 3.0 dark blue 1978
LHD mechanisch zeer goed
€ 16950

Bentley S3 RHD 1964
goed onderhouden
€ 45000

Jaguar E-Type Coupé Series III
V12 2+2 Green 1973 LHD
€ 29950

Rolls Royce Silver Shadow II
Two Tone 1979 RHD
€ 19950

MG TD 1953
RHD, mechanisch vernieuwd,
zeer mooi lakwerk € 26950

Renault 4CV 1956 LHD
zeer mooi
€ 8500

Jaguar MK 2 3.8 Manual 1962
ex Marseille LHD
€ 29950

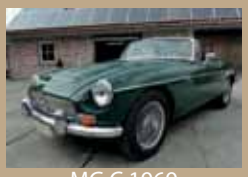

MG C 1969
manueel eveneens beschikbaar
in automaat LHD € 17000

Alfa Romeo Spider II, 1978
uitzonderlijk, met hardtop
€ 14950

Bentley Azure Wide Body 2001
nieuwe staat LHD
€ 152500

Bezoek ons op Flanders Collection Cars Gent
16-17.02.2013 www.funcars.be

Steeds op zoek naar oldtimers voor verkoop in opdracht.

Oldtimerfarm heeft 150 wagens staan in Aalter en deze worden voorgesteld op hun website www.oldtimerfarm.be met een fotoreportage van +100 foto's.

Oldtimerfarm Bvba
Barelstraat 17
9880 Aalter
België
+32 472.401338

info@oldtimerfarm.be
www.oldtimerfarm.be
Fax +32 051.620144
BTW BE 886122516
Taal: Nederlands, Frans, Engels, Duits en Italiaans

Open v. Dinsdag tem Zaterdag
Van 10u00 tot 12u00
Van 13u00 tot 17u00
ook beschikbaar op afspraak

Les organisateurs et la FBVA **REMERCIENT** tous les amateurs de véhicules anciens qui leur ont rendu visite lors des Spa Six Hours à Francorchamps.

C'était un weekend plein de succès où nous avons pu admirer **plus de 1000 véhicules anciens.**
Nous **remercions** également les **propriétaires de MG B** qui, grâce à leur présence, nous ont offert une très belle exposition à l'occasion du 50ème anniversaire de cette même MG B.

La date pour la prochaine édition est connue:

21 & 22/9/2013

Une date à retenir dans vos agendas!

La MG B fera place en 2013 à deux autres modèles de classe: la **Lamborghini et la Porsche 911** qui, toutes les deux, fêteront également leur 50ème anniversaire.

La tradition de la FBVA d'accueillir les amateurs de véhicules anciens avec une bonne tasse de café continuera en 2013!

Dans le numéro du Rétro Classic News du mois d'Août 2013, vous trouverez toutes les infos supplémentaires ainsi que les différents bons de réduction.
Nous nous donnons rendez-vous les 21 et 22 Septembre 2013!

Votre pub ici?

Prenez contact avec notre service commercial et demandez de plus amples renseignements.
Par le biais de cette revue, votre message atteint 30.000 membres, tous amateurs de véhicules anciens.

Nous offrons des CONDITIONS SPÉCIALES tant aux membres PROFESSIONNELS de notre programme Trade & Skills qu' à NOS CLUBS.

Vous voulez annoncer par un PUBLI REPORTAGE? Contactez nous pour une interview et un reportage photo.

Contactez nous: commercial@bfov-fbva.be ou 0478 32 71 97

1er CLUB NIGHT FBVA

Samedi le 16 mars 2013

Où? AUTOWORLD BRUXELLES
Quand? Le samedi 16/3/2013 à partir de 18h.

Pour qui? Tous les amateurs de véhicules anciens!

La FBVA a le plaisir de vous inviter pour sa première ***CLUB NIGHT***, organisée à Autoworld Bruxelles. Cette soirée, le musée sera entièrement réservé pour nos amateurs.

À quoi pouvez-vous vous attendre?

L'entière mezzanine du musée sera transformée en 'musée FBVA'. Chaque club pourra exposer un véhicule dont il trouve qu'il représente au mieux le club et ses membres. La FBVA remettra, pour différentes catégories, un 'Trophée' pour le véhicule qui représente le mieux sa catégorie.

Des anciens spots publicitaires sur le véhicule ancien seront présentés en permanence.

Vous pourrez également faire connaissance avec nos partenaires, ce qui sera l'occasion par excellence pour poser vos questions: notre courtier Marsh sera présent, Touring organisera un atelier,....

Si, par ailleurs, vous aviez des questions d'un autre calibre, vous trouverez certainement la femme ou l'homme apte à vous aider parmi les professionnels qui sont membres de la FBVA sous les Trade & Skills.

Et puisque c'est en 2013 que votre fédération fête ses 25 ans, nous préparons une exposition à ce sujet.

La FBVA offrira, par un tirage au sort parmi les amateurs présents, 10 tickets de participation gratuits pour le Meeting National et 10 Tickets d'entrée gratuits pour les Spa Six Hours à Spa-Francorchamps.

Et, last but not least: nous vous présenterons le programme de notre MEETING NATIONAL 2013.

Si tout cela n'a pas encore pu vous convaincre de venir nous rejoindre, sachez que nous avons prévu de la musique d'ambiance et que votre soif et votre petite faim seront satisfaites.

Frais de participation

10 Euro par personne, entrée musée incluse.

Nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer votre participation pour le 5 MARS AU PLUS TARD:

1. en nous renvoyant le bon que vous trouverez sur la feuille avec les tickets de réduction et ce par fax au 016 53 78 20, par courrier à FBVA, BP 48 à 3130 Begijnendijk, ou d'envoyer votre confirmation par email à sec@bfov-fbva.be.

2. en faisant le paiement pour la même date:
   BNP PARIBAS - compte n° BE83 0012 6534 7115 et mentionner votre nom/ nombre de participants + clubnight.

Nous nous réjouissons de vous revoir à cette occasion!

Meeting National FBVA
19.05.2013

En date du 19.05.2013 la FBVA fêtera ses 25 ans d'existence en organisant à nouveau un meeting national. Vu le succès des éditions précédentes à Sterrebeek (2001) - Beauvechain (2005) et à Bruxelles (2008) il fallait trouver un endroit qui peut accueillir un grand nombre de véhicules anciens.

Nous avons choisi pour le **circuit de Zolder**, qui fêtera en 2013 son 50ème anniversaire.
Le meeting national sera accessible pour tous les amateurs de véhicules anciens et pour toutes catégories de véhicules anciens (autos - motos - véhicules agricoles - utilitaires - militaires, ...).
Le programme de la journée est en pleine préparation et le détail complet vous sera communiqué à l'occasion de notre présence aux bourses de Gand et d'Anvers, notre organisation du 1st Clubnight, via émail et le prochain magazine Rétro Classic News ainsi que le formulaire d'inscription. Nous vous demandons de réserver cette date dans vos agendas, smartphones, Ipad, ...

Voici un aperçu du déroulement de la journée :

Date : **dimanche 19 mai 2013**
Heures : **10.00 - 18.00 heures**
Lieu : **Circuit Zolder**

PARADES CIRCUIT

Nous allons organiser des parades de différentes catégories de véhicules comme par exemple :

- Pre War Parade
- Youngtimer Parade
- Moto Parade
- American Dream Parade
- Monoplaces Parade
- Abarth Parade
- 50 jaar Porsche 911 Parade
- ...

Les conditions de participation à ces parades seront communiquées ultérieurement.

ANIMATION

Le village FBVA sera constitué de plusieurs professionnels actifs dans le secteur du véhicule ancien, des vendeurs de pièces détachées, animation pour enfants, expositions sur le 50ème anniversaire de Zolder, présence des partenaires de la FBVA, ...

Les commerçants qui désirent participer à ce village, peuvent nous contacter pour connaître les conditions de participation.

PREVISIONS FBVA

La FBVA vous offrira :

- une très belle journée à ne plus jamais oublier
- une plaque rallye
- le verre de l'amitié
- cadeau à l'occasion du 25ème anniversaire de la FBVA
- ....

NOTEZ LA DATE DU 19 MAI 2013
DANS VOTRE AGENDA
TENEZ VOTRE MAILBOX A L'OEUIL
DANS LES SEMAINES A VENIR
NOUS VOUS Y ATTENDONS EN GRAND NOMBRE
AVEC VOTRE VEHICULE PREFERE

INFO :

FBVA asbl - BP 48 - 3130 Begijnendijk - T. 0495 38 98 12 - F. 016 53 78 20 - sec@bfov-fbva.be - www.fbva.be

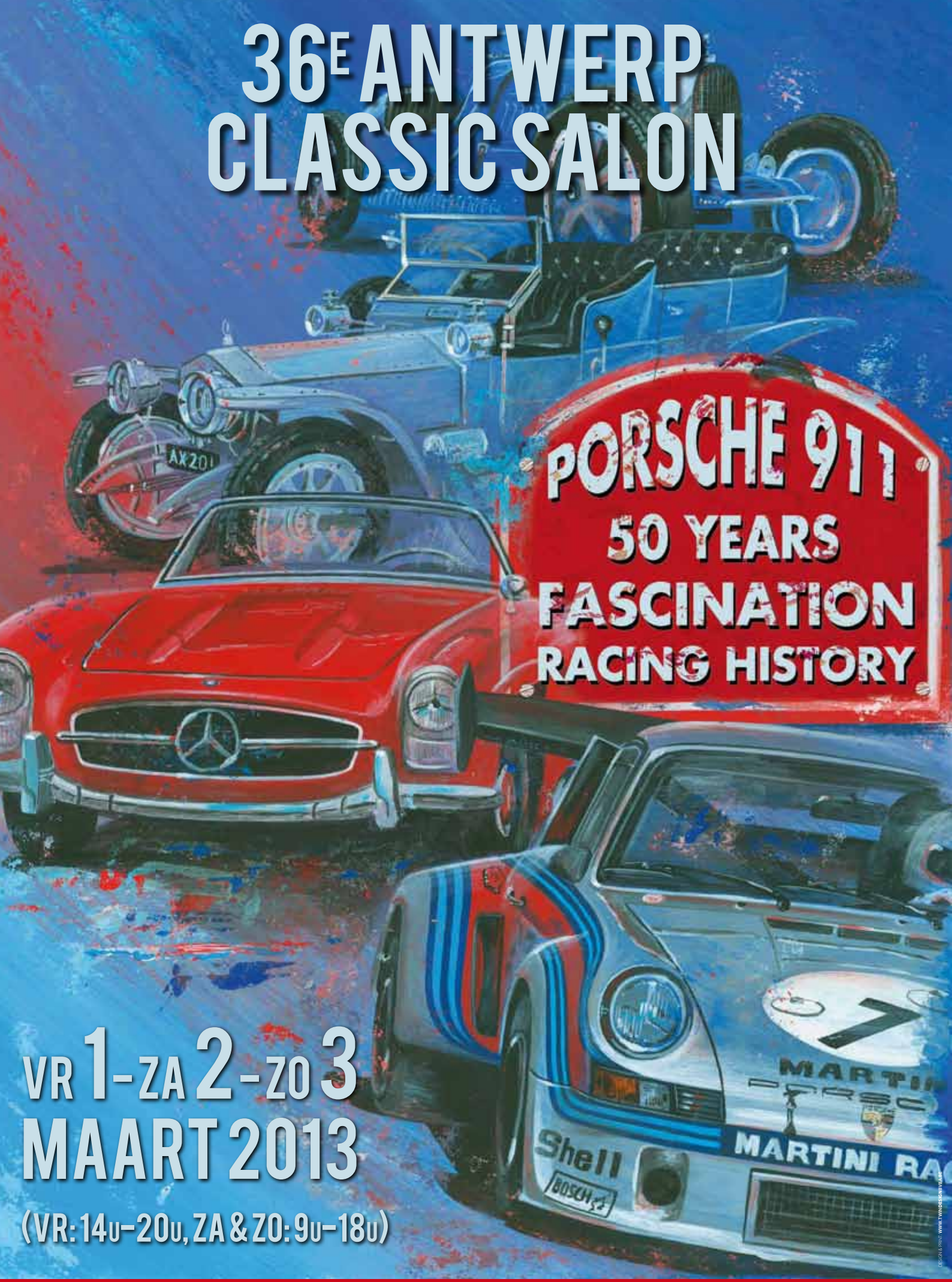
36E ANTWERP
CLASSIC SALON
PORSCHE 911
50 YEARS
FASCINATION
RACING HISTORY
VR 1 - ZA 2 - ZO 3
MAART 2013
(VR: 14u–20u, ZA & ZO: 9u–18u)

DESIGN & PRINT: WWW.TWINDESIGNBVBA.BE

antwerp expo

SIHA
AUSSTELLUNGEN PROMOTION GMBH

7-17 OKT 2013 OCT

TOUR AMERICAL

ANTWERP - NEW YORK - MIAMI

Beste liefhebbers,

Na 10 jaar "men only" rally's te hebben ingericht willen we dat in 2013 vieren met een gevarieerde trip door het oosten van de VS en ditmaal zijn de dames meer dan welkom.

Onze opzet houdt in dat u met uw eigen oldtimer een kleurrijk palet van de Nieuwe Wereld kan ontdekken, zonder tijdritten en op uw eigen tempo aan de hand van een roadbook type "bolleke-pijl". Voor alle duidelijkheid: wij beogen geen uitgebreide bezoeken, wij bieden u een degustatiemenu met verschillende impressies van dit deel van de Verenigde Staten.

Wat staat er op het menu: wereldsteden als **The Big Apple** en **Washington**, de verbluffende natuur van de **Blue Ridge Mountains**, het **koloniale Oude Zuiden**, het **nostalgische Savannah** en de tot de verbeelding sprekende **oostkust van Florida** via **Daytona** en **Palm Beach** naar **Miami**.
Zo doorkruisen we niet minder dan 9 staten en dat tijdens de magische **Indian Summer**!

Totaal aantal kilometers: 2400 km op 8 rijdagen of een gemiddelde van 300 km per dag, overwegend langs kleine pittoreske wegen.

In ons basispakket voor deze 10-daagse trip verzorgen wij uw heen- en terugvluchten, de verscheping heen-en terug van uw eigen oldtimer, 9 typisch Amerikaanse hotels en motels (3* en 4*) met ontbijt, assistentie, bagagewagen, een unieke roadbook, …

Wij kunnen ook zorgen voor een gepersonaliseerde uitbreiding van uw trip zoals bv enkele dagen langer in NY of Miami.
Om de groepen niet te groot te maken zullen er drie tot vier vertrekdata zijn met een maximum van 60 auto's per dag.

Vanaf januari 2013 kan je op **www.touramerical.com** gegevens en links terugvinden naar de bezienswaardigheden onderweg zodat u zelf steeds uw dagindeling kan samenstellen.

TOUR AMERICAL 2013 • PRAKTISCH

WANNEER:	07 – 17 oktober 2013 (basis) • 4 vertrekdagen 07, 08, 09 en 10 oktober 2013 Verlengingen mogelijk
WAAR:	Oosten van Verenigde Staten. Van New York naar Miami.
DOEL:	De "real American life" beleven met eigen classic car .
HOE:	Roadbook systeem "bolleke-pijl", kaartlezen, geen tijdritten. Overwegend over pittoreske wegen.
WIE:	Dames en heren welkom met classic car
AFSTANDEN:	Totaal: 2400 km • Gemiddeld: 300 km per dag
HOTELS:	De gebruikte hotels, motels zijn uitgekozen omwille van hun parking, locatie, bereikbaarheid, netheid.
BASISPAKKET:	Heen- en terugvluchten • Transport heen- en terug van eigen oldtimer 9 overnachtingen met ontbijt (3* en 4* hotels/motels) Assistentie, logistieke ondersteuning, roadbook, bagagewagen
BASISPRIJS:	2700 € per persoon op basis van twee personen in één kamer en twee personen in één middelgrote auto. Deze prijs is gebaseerd op de $ koers van september 2012. Toeslagen, verlengingen, extra's vind u op www.touramerical.com Bij schommelingen van meer dan 5 % op $ koers of fueltoeslag wordt deze prijs aangepast. • Verzekeringen zijn niet inbegrepen.
CONTACT:	usa@touramerical.com
WEBSITE:	www.touramerical.com
Classic R/T	Rally & Tour creator • Kruiningenstraat 13 • BE-2100 Deurne Mob: +32-(0)475 824 524 • Lic. 7295 • BE 0442.056.318

Historic Rally News

Publication de la Commission Evénements Historiques de la Fédération Belge des Véhicules Anciens

Rallyes Historiques: Accord FBVA - RACB

En avril 2009, la FBVA, le RACB et TOURING, ont signé un accord pour que la FBVA devenait la seule autorité en Belgique pour les amateurs de véhicules anciens. Dans ce même accord il avait été convenu qu'au niveau des rallyes pour véhicules historiques il fallait coopérer pour défendre les amateurs de véhicules anciens sportifs.

Le 15.10.2012, le RACB et la FBVA ont signé un nouvel accord dans lequel les compétences sportives de chaque fédération ont été clairement définies. Nous tenons à vous informer du contenu de cet accord.

1. VÉHICULES ANCIENS = +25 ANS

a) balades touristiques, clubs = **compétence FBVA**

b) rallye de régularité historique avec moyenne en dessous des 50 km/h et organisé par des clubs/organisateurs belges et/ou étrangers = **compétence FBVA**

Exception :

- les organisateurs de rallyes de régularité dont la moyenne est inférieure à 50km/h doivent inscrire leur épreuve au calendrier du RACB SPORT s'ils souhaitent inscrire leur rallye dans un championnat FIA.
- les organisateurs de rallye de régularité qui combinent dans le même événement des épreuves de régularité en dessous et au-dessus de 50 km/h ont l'obligation d'inscrire leur épreuve au calendrier du RACB SPORT.
- les organisateurs de rallye de régularité qui utilisent dans le même événement des routes "ouvertes" et des parcours "fermés" ont l'obligation d'inscrire leur épreuve au calendrier du RACB SPORT.

c) rallye de régularité historique avec moyenne au-dessus de 50 km/h et organisé par des clubs/organisateurs belges et/ou étrangers = compétence RACB

d) courses de côte et montée historique = compétence RACB

e) rallyes d'orientation : compétence FBVA ou RACB.

f) événements sur circuit ou parcours fermés = compétence RACB

2. VÉHICULES MODERNES

Chaque organisation accessible à des véhicules modernes (-25 ans d'âge) = compétence RACB

3. CELLULE DE CONCERTATION

Il est important que nos deux fédérations nationales communiquent correctement et régulièrement ensemble au niveau des rallyes. Une cellule de concertation est mise en place pour:

- Créer un accès commun via internet avec un calendrier commun pour faciliter les vérifications
- s'échanger mutuellement toutes les infos au sujet des rallyes de régularité et également les rallyes non connus, dits "pirates" et ce en vue de les contacter pour expliquer qu'il vaut mieux organiser sous une de nos fédérations
- s'échanger et respecter mutuellement les décisions sportives au niveau d'exclusion/pénalisation d'un pilote/copilote
- organiser 2 à 3 réunions entre les deux fédérations.

4. CARTES FIA - FIVA

La FBVA acceptera les véhicules qui participent à un rallye de régularité sous l'égide de la FBVA et qui possèdent déjà un FIA Historical Technical Passport (FIA HTP) ou un FIA Historic Regularity Run Car Pass, sans devoir les obliger à demander une Carte d'Identité FIVA.

5. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La FBVA et le RACB informeront le ministère de l'intérieur de cette convention en vue de la communiquer sous forme de circulaire à envoyer aux diverses communes. Cela permettra d'informer les autorités donnant les autorisations de passage à qui s'adresser dans le futur.

Fait à Bruxelles, le 15.10.2012

Suite à cet accord nous demandons aux organisateurs qui n'organisent pas encore sous l'une ou l'autre fédération à prendre contact avec la FBVA ou le RACB. Mieux vaut prévenir que guérir.

Contact FBVA : BP 48 - 3130 Begijnendijk - 0495 38 98 12 - sec@bfov-fbva.be
Contact RACB : rue d'Arlon 53 - 1040 Bruxelles - 02 287 09 56 - em.sport@racb.com

Rallye SAINT NICOLAS 2012

Si le Grand Saint Nicolas de notre enfance était toujours accompagné du Père Fouettard, le Grand Saint Nicolas des rallymens est indissociable de Robert Rorife qui n'a pas son pareil pour choisir le terrain de jeux qui fait le bonheur des éternels enfants que nous sommes restés.

L' édition 2012 de la dernière épreuve du calendrier FBVA des rallyes de régularité est restée fidèle à une réputation bien entretenue grâce aux rigueurs du climat hivernal ardennais qui fait bien évidemment la joie des amateurs de sport automobile historique.

Rien n'aura épargné les 63 concurrents engagés (43 en catégorie Classic, le reste en catégorie Expert) : brouillard intense, neige et surtout le plus traître, le verglas qui fut fatal à certaines carrosseries et clôtures, transformant quelques pilotes en joyeux laboureurs.

C'est au Relais Saint Christophe de Longlier que dès 11 heures les 43 concurrents de la catégorie Classic (fléché droit, non métré et cartes tracées) étaient attendus pour le contrôle technique orchestré par les commissaires de la FBVA.

Ceux-ci recevaient leur premier road book une demi-heure avant leur heure de départ afin de pouvoir préparer dans le calme le début des festivités (environ 300 km) prévues à partir de 13h31.

Comme chaque année, Robert, lors de son briefing, avait annoncé que l'épreuve était assez facile, à condition bien sûr de ne pas se tromper ! Ben voyons …

Dès 13h31, la petite Fiat X1/9 de l'équipage Delporte - Hannay était la première de la catégorie Classic à s' élancer pour une boucle de 67 km alors que les "professionnels" de la catégorie Expert s'acquittaient des formalités de départ.

Ceux-ci entamaient d'emblée à partir de 14h46 une régularité (tout comme les Classic d'ailleurs!) un tronçon de 50 km avec du fléché droit non métré, plusieurs arêtes de poisson et de la carte muette tandis que les Classic en terminaient avec la première boucle.

Deux des principaux favoris : Bert Dolk arrivé de Hollande bien en retard avec son Alfa Romeo Giulia et Reuter – Vandevorst ayant dû au dernier moment changer de voiture, étaient les derniers de la catégorie Expert à prendre le départ.

Ni l'un , ni l'autre ne seront à l' arrivée.

L'Opel Manta de Baonville - Delfosse manquait déjà à l'appel des contrôleurs. Au terme de cette deuxième boucle particulièrement éprouvante à cause des nappes de brouillard épais qui ne facilitait vraiment pas le travail nocturne des équipages et après le regroupement de 15 minutes à Tintigny, l'ensemble des concurrents se retrouvait au CH de Noirefontaine.

Fabian Melin, associé à Cédric Pirotte seront victimes d'une panne d'embrayage sur leur Porsche 911 et en resteront là.

Quand les Experts s'élancent à 19h31 de Noirefontaine pour la 3ème boucle, la neige fait place au verglas et commence à tenir.

Les meilleurs se présentent bien à l'avance au contrôle mais c'est bien loin d'être une généralité surtout en catégorie Classsic où beaucoup manquent à l'appel ou arrivent hilares comme Pierre Barré et Arnaud Vanderzypen qui finalement décident d'aller manger et de rejoindre l'arrivée. D'autres arriveront à contre-sens, s'étant perdus dans le brouillard !

Vers 20h 30, les Classic en terminent à Neufchâteau sur une victoire de l'équipage Ninane - Mottet sur Ford Escort 1300, suivi de Delporte - Hannay avec la petite Fiat X1/9 et de Camerman - Pigeolet (qui a déjà remporté l'épreuve avec une Simca 1000) avec la BMW 1502, prouvant par la même occasion que les petites cylindrées naviguaient en tête.

La coupe des dames revenait à Laurence Wagnies qui copilotait Yves Nolanders (8ème au général Classic) sur la Volvo 544.
Alors que la première remise des prix se clôturait, les Expert achevaient leur 4ème et ultime boucle sur un itinéraire blanc digne d'un rallye Monte Carlo et rejoignaient enfin Neufchâteau vers 22h30.

Au final, c'est l'équipage Vanrompuy - Vanoverschelde (mais Jens, le frère de Bjorn ; ce dernier copilotait comme à son habitude Eddy D'Hoe sur la MGB V 8 victime de problèmes d'alimentation qui ont définitivement retardé au classement ces anciens vainqueurs du Saint Nicolas Rallye) qui l'emportait sur une très belle Opel Ascona.

L'équipage était tout heureux non seulement de remporter la victoire dans ce rallye réputé du championnat belge mais aussi d'avoir enfin fiabilisé la belle allemande dont la mécanique les avait contraints à l'abandon en début d'épreuve, lors des 3 dernières sorties disputées.

Piraux - Monard plaçaient la petite R5 Alpine Calberson (la même que Ragnotti au Monte Carlo 1978 !) à la 2ème place et enfin la 3ème marche du podium accueillait l'équipage Adriaens - Gully (leaders en début d'épreuve) et la Porsche 911 (ah , s'il n'y avait pas eu ce CP …!).

La prochaine épreuve de régularité organisée par Robert Rorife et Route Nationale 7 Historique sera les 6 heures de Seraing en début mai avec bien sûr la collaboration et le soutien de Michel Toussaint qui en est un peu (et beaucoup même !) le papa et qui en fut l'organisateur.

Pour ceux qui ne sauront pas attendre, il y aura en janvier le Sixty Rallye, un exercice d'orientation, donc sans prises de temps, organisé par Robert en étroite collaboration avec Guy Peigneux avec un système de notes manuscrites "à l' ancienne"!

Avec tous mes remerciements au chef d'orchestre (RR !) mais aussi à Mimi et Allison au secrétariat et puis surtout à l'ensemble des contrôleurs, toujours souriants, qui ont passé bénévolement des heures, perdus quelque part dans les forêts hostiles des nos chères Ardennes à affronter la nuit, le gel, la neige et les bourrasques de vent glacé, les doigts transis par le froid (car il est impossible de pointer les feuilles de route avec des gants ! pour le plus grand bonheur des concurrents.

A l'année prochaine !

Michel DARTEVELLE.

Classement Final Challenge FBVA

CATÉGORIE RALLYES PRESTIGE

Pilotes:

1.	Deflandre Yves	328,8 Points
	Loosveldt Domien	328,8 points
2.	Hermans Michel	324,6 points
3.	Castelein Jean-Claude	316,8 points

Copilotes :

1.	Dedeyne Guy	328,8 points
2.	Castelein Jacques	314,4 points
3.	Pyck Aswin	316,8 points

CATÉGORIE RALLYES REGULARITÉ

Pilotes:

1.	D'Hoe Eddy	490 points
2.	Piraux Eric	455 points
3.	Fievez Jacques	448 points

Copilotes :

1.	Van Overschelde Jens	462 points
2.	Pigeolet Daniel	458 points
3.	Monard Catherine	455 Points

CATÉGORIE RALLYES ORIENTATION

Pilotes + Copilotes:

1.	Sandront Bernadette	364 points
	Minguillon Jacques	364 points
2.	Verdonckt Geert	357 points
3.	Velghe Dirk	352 points

Calendrier Rallyes Historiques 2013

Challenge Prestige

22-23/03/2013
Classic Spring Roads
Lux Development and Technology sa - 087 27 06 27
willy.lux@ldt.be - www.classicspringroads.be

27-28/04/2013
ING Ardenne Roads
Trajectoire sprl - 0474 66 01 44 - 085 31 54 64
jf.devillers@trajectoire.be - www.trajectoire.be

08-14/05/2013
Interamical
Classic R/T - Degroux & Partners - 0475 82 45 24
manu@touramical.be - www.touramical.be
see also pub page

07/09/2013
Les 12 Heures de Huy
Trajectoire sprl - 0474 66 01 44 - 085 31 54 64
jf.devillers@trajectoire.be - www.trajectoire.be

10-13/10/2013
Zoute Grand Prix
Zoute Automobile Club vzw - 050 60 08 99 - 0475 24 03 10
info@zouteautomobileclub.be - www.zouteautomobileclub.be

25-29/05/2013
National Classic Tour
Master Switch sprl - 0475 74 50 34
jacques.bruyns@gmail.com - www.nationalclassic.be

Challenge Regularity

09/03/2013
Régularité Auto Classic de Pair
Auto Rétro Pair asbl - 086 36 65 43 - 0476 32 69 01
eric.gengou@skynet.be - www.autoretropair.be

11/05/2013
Six Heures de Seraing
Route National 7 Historique asbl - 085 31 47 82 - 0478 78 19 45
desirotte@belgacom.net - www.rn7historique.com

12/10/2013
8e Boucles de Charleroi
Nero asbl - 0475 26 93 73
info@bouclesdecharleroi.be - www.bouclesdecharleroi.be

26/10/2013
16e Routes Ardennaises
Racing Car Organisation asbl - 087 22 87 56
bailly.raymond@skynet.be - http://home.scarlet.be/rco/

16-17/11/2013
The Belgian Classic Tour
Nationale Autorenstal MAK Mechelen vzw
0495 52 04 29
wrautosport@hotmail.com - www.makhcc.be

07/12/2013
Saint-Nicolas Rally 2013
Route National 7 Historique asbl - 085 31 47 82 - 0478 78 19 45
desirotte@belgacom.net - www.rn7historique.com

Rallyes d'orientation

21/09/2013
ATM Memorial Gilbert Staepelaere
Autoclub Altena vzw - 03 457 59 22 - 0486 53 09 12
fredien.nachtegael@telenet.be - www.altena-vzw.be

Autres événements belges

16-17/03/2013
Formula Festival
Formula Club Belgium asbl - 02 374 59 69 - 0496 51 62 20
info@formulaclub.be - www.formulaclub.be

24/08/2013
Ladies Classic
Trajectoire sprl - 0474 66 01 44 - 085 31 54 64
jf.devillers@trajectoire.be - www.trajectoire.be

Evénements étrangers

01-02/03/2013
Hornelandrally
info@hornelandrally.nl - www.hornelandrally.nl

21-24/03/2013
Coppa d'Europa
Stichting R-R Events - +31 (0) 475 46 46 79
smeets@r-r-events.org - smeets@coppa-europa.org
www.coppa-europa.org

13-14/04/2013
Rally van de Kempen
info@rallyvandekempen.nl - www.rallyvandekempen.nl

21-28/04/2013
Catalunya Clasico
P.A.C. Events Association - 0472 56 62 13
yvette.fontaine@gmail.com - www.gotorally.com

05-11/05/2013
Tulpenrally
RallyOffice
+31 (0)23 551 9567 - www.tulpenrallye.nl

08-14/05/2013
Tour Amical
Classic R/T - Degroux & Partners - 0475 82 45 24
manu@touramical.be - www.touramical.be
see also pub page

21-23/06/2013
Baden-Baden Rally
P.A.C. Events Association - 0472 56 62 13
yvette.fontaine@gmail.com - www.gotorally.com

15-20/09/2013
Dolomite Classic 2013
La Trans Tunisienne Historique - Rallye des Îles asbl -
085 51 47 67 - 0477 40 36 94
iles.rallye@wol.be - www.seasunrally.com

26-27/10/2013
Limburghia Trophaeum
Stichting R-R Events - +31 475 46 46 79
smeets@r-r-events.org - www.limburgia-troph.org

26/10 - 2/11/2013
Pneus9 Classic Tour
P.A.C. Events Association - 0472 56 62 13

Petites Annonces

A VENDRE

AUDI 100 COUPÉ S

Gedemonteerd MT alle stkkn - Vr rest nieuwe spatbordn - 2 mot res stkkn - werkpl bkn - vraagpr € 2.000.
Scheerlinck.fernandez@skynet.be - tel: 052/422 484
RCN27/1

MERCEDES 170 S - 1951

Zilverkleur met zwart - zeer goede staat.
Info of bezichtiging: tel Dirk Van de Velde: 03 777 19 49
Email:info@vandeveldedirk.be
RCN27/2

WILLY'S JEEP - 1947

Startklaar - Benz 2200 cc - rijdt zeer goed - Belg. papieren - voll. bache - deuren - zijwanden. Foto vragen.
Info: 0475 566 245 - Prijs: € 10.500
RCN27/4

MERCEDES 250 DIESEL - 1991

Zesdeurs limo zwart - zeer goede staat met meerdere opties. Info of bezichtiging:
tel Dirk Van de Velde: 03 777 19 49
Email:info@vandeveldedirk.be
RCN27/3

RECHERCHE

Dans le cadre de la Six Périer Fun Day à Souvret, manifestation sans but lucratif, qui aide les clubs sportifs et culturels de notre entité, je recherche des voitures des années 1950 --> 1980 en état concours pour une exposition outdoor.
Info: 0495 57 20 71 - fidifalcon@hotmail.com
RCN27/5

✂ Vous pouvez placer une petite annonce à 12 Euro/annonce. Photo = 5 Euro supplémentaire. Date de partution de la prochaine édition: voir le site Internet de la FBVA. Vous pouvez nous envoyer votre petite annonce par courrier (copie du bon ci-dessous) FBVA asbl - BP 48 - 3130 Begijnendijk, par e-mail à commercial@bfov-fbva.be ou remplir le bon sur notre site Internet www.fbva.be

☐ A VENDRE ☐ CHERCHE ☐ DIVERS

Cadre = 250 caractères. Pour plus de caractères: contacter commercial@bfov-fbva.be

Nom:_____ Prénom _____

Adresse_____ CP_____ Lieu_____

Tél_____ E-mail _____

CASE

1A-38
0-17

Quality Parts
For British Classic Cars

Dutch-French WEBSITE ORDER ONLINE!

LAND ROVER - MINI - JAGUAR - TRIUMPH - MG - AUSTIN HEALEY - MORRIS MINOR

Large stock in quality parts & accessories

Order online: www.angloparts.com

Anglo-Parts Belgium

Brusselsesteenweg 245 • B-2800 Mechelen

Tel. +32 15 42 37 83 • Fax +32 15 42 34 45 • sales.belgium@angloparts.com

Quality Parts & Service

Opening hours • Moday to Friday: 9h30 to 17h30 • Saturday: 9h30 to 16h00

anglo PARTS